This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ARIES
332 9

TRAITÉ

DES

TROIS

IMPOSTEURS.

M. DCC. LXXV.

933.
EK
Z 4 (

-24846-

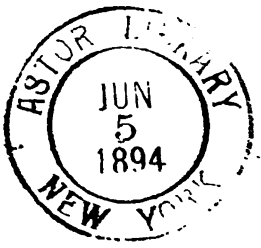

TRAITÉ DES TROIS IMPOSTEURS.

CHAPITRE I.

De Dieu.

§. I.

QUOIQU'IL importe à tous les hommes de connoître la vérité, il y en a très-peu cependant qui jouiſſent de cet avantage : Les uns ſont incapables de la rechercher par eux-mêmes, les autres ne veulent pas s'en donner la peine. Il ne faut donc pas s'étonner ſi le monde eſt rempli d'opinions vaines & ridicules ; rien n'eſt plus capable de leur donner cours que l'ignorance ; c'eſt-la l'unique ſource des

fauſſes idées que l'on a de la Divinité, de l'Ame, des Eſprits & de preſque tous les autres objets qui compoſent la Religion. L'uſage a prévalu, l'on ſe contente des préjugés de la naiſſance, & l'on s'en rapporte ſur les choſes les plus eſſentielles à des perſonnes intéreſſées qui ſe font une loi de ſoutenir opiniâtrement les opinions reçues, & qui n'oſent les détruire de peur de ſe détruire eux-mêmes.

§. II.

Ce qui rend le mal ſans remède, c'eſt qu'après avoir établi les fauſſes idées qu'on a de Dieu, on n'oublie rien pour engager le peuple à les croire, ſans lui permettre de les examiner; au contraire on lui donne de l'averſion pour les Philoſophes ou les véritables Savans, de peur que la raiſon qu'ils enſeignent ne lui faſſe connoître les erreurs où il eſt plongé. Les partiſans de ces abſurdités ont ſi bien réuſſi qu'il eſt dangereux de les combattre. Il importe trop à ces impoſteurs que le peuple ſoit ignorant, pour ſouffrir qu'on le déſabuſe. Ainſi on eſt contraint de déguiſer la vérité, ou de ſe ſacrifier à la rage

des faux Savans, ou des ames baſſes & intéreſſées.

§. III.

Si le Peuple pouvoit comprendre en quel abîme l'ignorance le jette, il ſecoueroit bientôt le joug de ſes indignes conducteurs, car il eſt impoſſible de laiſſer agir la raiſon ſans qu'elle découvre la vérité.

Ces impoſteurs l'ont ſi bien ſenti, que pour empêcher les bons effets qu'elle produiroit infailliblement, ils ſe ſont aviſés de nous la peindre comme un monſtre qui n'eſt capable d'inſpirer aucun bon ſentiment, & quoiqu'ils blâment en général ceux qui ſont déraiſonnables, ils ſeroient cependant bien fâchés que la vérité fût écoutée. Ainſi l'on voit tomber ſans-ceſſe dans des contradictions continuelles ces ennemis jurés du bon ſens; & il eſt difficile de ſavoir ce qu'ils prétendent. S'il eſt vrai que la droite raiſon ſoit la ſeule lumière que l'homme doive ſuivre, & ſi le peuple n'eſt pas auſſi incapable de raiſonner qu'on tâche de le perſuader, il faut que ceux qui cherchent à l'inſtruire s'appliquent à rectifier ſes faux raiſonnemens, & à détruire

ſes préjugés ; alors on verra ſes yeux ſe deſſiller peu-à-peu & ſon eſprit ſe convaincre de cette vérité, que Dieu n'eſt point ce qu'il s'imagine ordinairement.

§. IV.

Pour en venir à bout, il n'eſt beſoin ni des hautes ſpéculations, ni de pénétrer fort avant dans les ſecrets de la nature. On n'a beſoin que d'un peu de bon ſens pour juger que Dieu n'eſt ni colère ni jaloux ; que la juſtice & la miſéricorde ſont des faux titres qu'on lui attribue ; & que ce que les Prophêtes & les Apôtres en ont dit ne nous apprend ni ſa nature ni ſon eſſence.

En effet, à parler ſans fard & à dire la choſe comme elle eſt, ne faut-il pas convenir que ces Docteurs n'étoient ni plus habiles ni mieux inſtruits que le reſte des hommes ; que bien loin de là, ce qu'ils diſent au ſujet de Dieu eſt ſi groſſier, qu'il faut être tout-à-fait peuple pour le croire ? Quoique la choſe ſoit aſſez évidente d'elle-même, nous allons la rendre encore plus ſenſible, en examinant cette queſtion :

S'il y a quelque apparence que les Prophêtes & les Apôtres ayent été autrement conformés que les autres hommes?

§. V.

Tout le monde demeure d'accord que pour la naiſſance & les fonctions ordinaires de la vie, ils n'avoient rien qui les diſtinguât du reſte des hommes; ils étoient engendrés par des hommes, ils naiſſoient des femmes, & ils conſervoient leur vie de la même façon que nous. Quant à l'eſprit, on veut que Dieu animât bien plus celui des Prophêtes que des autres hommes, qu'il ſe communiquât à eux d'une façon toute particuliere: on le croit d'auſſi bonne foi que ſi la choſe étoit prouvée; & ſans conſidérer que tous les hommes ſe reſſemblent, & qu'ils ont tous une même origine, on prétend que ces hommes ont été d'une trempe extraordinaire; & choiſis par la Divinité pour annoncer ſes oracles. Mais outre qu'ils n'avoient ni plus d'eſprit que le vulgaire, ni l'entendement plus parfait, que voit-on dans leurs écrits qui nous oblige à prendre une ſi haute opinion d'eux? La plus grande partie des choſes qu'ils

ont dites eſt ſi obſcure que l'on n'y entend rien; & en ſi mauvais ordre qu'il eſt facile de s'apercevoir qu'ils ne s'entendoient pas eux-mêmes, & qu'ils n'étoient que des fourbes ignorans. Ce qui a donné lieu à l'opinion que l'on a conçue d'eux, c'eſt la hardieſſe qu'ils ont eue de ſe vanter de tenir immédiatement de Dieu tout ce qu'ils annonçoient au peuple; créance abſurde & ridicule, puiſqu'ils avouent eux-mêmes que Dieu ne leur parloit qu'en ſonge. Il n'eſt rien de plus naturel à l'homme que les ſonges, par conſéquent il faut qu'un homme ſoit bien effronté, bien vain, & bien inſenſé pour dire que Dieu lui parle par cette voïe, & il faut que celui qui y ajoute foi ſoit bien crédule & bien fol pour prendre des ſonges pour des oracles divins. Suppoſons pour un moment que Dieu ſe fît entendre à quelqu'un par des ſonges, par des viſions, ou par telle autre voïe qu'on voudra l'imaginer, perſonne n'eſt obligé d'en croire ſur ſa parole un homme ſujet à l'erreur, & même au menſonge & à l'impoſture : auſſi voyons-nous que dans l'ancienne Loi l'on n'avoit pas, à beaucoup près, pour les Prophêtes autant d'eſtime qu'on en a aujourd'hui. Lorſqu'on étoit

las de leur babil, qui ne tendoit ſouvent qu'à ſemer la révolte, & à détourner le peuple de l'obéiſſance due aux Souverains, on les faiſoit taire par divers ſupplices : Jeſus-Chriſt lui-même n'échappa point au juſte châtiment qu'il méritoit ; il n'avoit pas comme Moyſe une armée à ſa ſuite pour défendre ſes opinions : * ajoutez à cela que les Prophêtes étoient tellement accoutumés à ſe contredire les uns les autres, qu'il ne s'en trouvoit pas dans quatre cent ** un ſeul de véritable. De plus, il eſt certain que le but de leurs Prophéties, auſſi bien que des loix des plus célébres légiſlateurs, étoit d'éterniſer leur mémoire, en faiſant croire aux peuples qu'ils conféroient avec Dieu. Les plus fins politiques en ont toujours uſé de la ſorte, quoique cette ruſe n'ait pas toujours réuſſi à ceux

---

* Moyſe fit mourir tout d'un coup 24000 hommes pour s'être oppoſés à ſa Loi.

** Il eſt écrit au premier Livre des Rois, Chap. 22. v. 6, qu'Achab, Roi d'Iſraël conſulta 400 Prophêtes, qui ſe trouverent tous faux, par les ſuites de leur prophéties.

qui, à l'imitation de Moyſe, n'avoient pas le moyen de pourvoir a leur ſûreté.

§. VI.

Cela poſé, examinons un peu l'idée que les Prophêtes ont eue de Dieu. S'il faut les en croire, Dieu eſt un Etre purement corporel; Michée le voit aſſis; Daniel, vêtu de blanc & ſous la forme d'un vieillard; Ezéchiel le voit comme un feu, voilà pour le Vieux Teſtament. Quant au Nouveau, les Diſciples de Jeſus-Chriſt s'imaginent le voir ſous la forme d'une colombe, les Apôtres ſous celle de langues de feu, & St. Paul enfin comme une lumière qui l'éblouit & l'aveugle. Pour ce qui eſt de la contradiction de leurs ſentimens, Samuel (*a*) croyoit que Dieu ne ſe repentoit jamais de ce qu'il avoit réſolu; au contraire Jérémie (*b*) nous dit que Dieu ſe repent des conſeils qu'il a pris. Joël (*c*) nous apprend qu'il ne ſe repent que du mal qu'il a fait aux hommes; Jérémie dit qu'il

(*a*) Chap. XV, v. 2 & 9.
(*b*) Chap. XVIII, v. 10.
(*c*) Chap. II. v. 13.

ne s'en repent point. La Généſe (*a*) nous enſeigne que l'homme eſt maître du péché, & qu'il ne tient qu'à lui de bien faire, au lieu que St. Paul (*b*) aſſure que les hommes n'ont aucun empire ſur la concupiſcence ſans une grace de Dieu toute particuliere &c. Telles ſont les idées fauſſes & contradictoires que ces prétendus inſpirés nous donnent de Dieu, & que l'on veut que nous en ayons, ſans conſidérer que ces idées nous repréſentent la Divinité comme un être ſenſible, matériel & ſujet à toutes les paſſions humaines. Cependant on vient nous dire après cela que Dieu n'a rien de commun avec la matiere, & qu'il eſt un Etre incompréhenſible pour nous. Je ſouhaiterois fort ſavoir comment tout cela peut s'accorder, s'il eſt juſte d'en croire des contradictions ſi viſibles & ſi déraiſonnables, & ſi l'on doit enfin s'en rapporter au témoignage d'hommes aſſez groſſiers pour s'imaginer, non-obſtant les ſermons de Moyſe, qu'un Veau étoit leur Dieu! Mais ſans nous arrêter aux rêveries d'un peuple élevé dans

---

(*a*) Chap. IV. v. 7.

(*b*) Rom. XV, IX. v. 10.

la ſervitude & dans l'abſurdité, diſons que l'ignorance a produit la croyance de toutes les impoſtures & les erreurs qui régnent aujourd'hui parmi nous.

CHAPITRE II.

Des raiſons qui ont engagé les hommes à ſe figurer un Etre inviſible qu'on nomme communément Dieu.

§. I.

CEUX qui ignorent les cauſes phyſiques ont une crainte (*) naturelle qui procede de l'inquiétude & du doute où ils ſont s'il exiſte

(*) *Cætera, quæ fieri in terris, Cœloque tuentur*
Mortales pavidis cùm pendent mentibus ſæpe
Efficiunt animos humileis formidine Divûm
Depreſſoſque premunt ad terram, propterea quòd
Ignorantia cauſarum conferre Deorum
Cogit ad imperium res, & concedere regnum: &
Quorum operum cauſas nulla ratione videre
Poſſunt hæc fieri Divino numine rentur.
Lucret. *de rer. nat. Lib. VI. ỳ. 49. & ſeqq.*

un Etre ou une puiſſance qui ait le pouvoir de leur nuire ou de les conſerver. Delà le penchant qu'ils ont à feindre des cauſes inviſibles, qui ne ſont que les Phantômes de leur imagination, qu'ils invoquent dans l'adverſité & qu'ils louent dans la proſpérité. Ils s'en font des Dieux à la fin, & cette crainte chimérique des puiſſances inviſibles eſt la ſource des Religions que chacun ſe forme à ſa mode. Ceux à qui il importoit que le peuple fût contenu & arrêté par de ſemblables rêveries ont entretenu cette ſemence de Religion, en ont fait une loi, & ont enfin réduit les peuples, par les terreurs de l'avenir, à obéir aveuglement.

§. II.

La ſource des Dieux étant trouvée, les hommes ont cru qu'ils leur reſſembloient, & qu'ils faiſoient comme eux toutes choſes pour quelque fin. Ainſi ils diſent & croyent unanimément que Dieu n'a rien fait que pour l'homme, & réciproquement que l'homme n'eſt fait que pour Dieu. Ce préjugé eſt général, & lorſqu'on ré-

fléchit ſur l'influence qu'il a dû néceſſairement avoir ſur les mœurs & les opinions des hommes, on voit clairement que c'eſt là qu'ils ont pris occaſion de ſe former des idées fauſſes du bien & du mal, du mérite & du démérite, des louanges & de la honte, de l'ordre & de la confuſion, de la beauté & de la difformité, & des autres choſes ſemblables.

§. III.

Chacun doit demeurer d'accord que tous les hommes ſont dans une profonde ignorance en naiſſant, & que la ſeule choſe qui leur ſoit naturelle, eſt de chercher ce qui leur eſt utile & profitable : delà vient, 1°. qu'on croit qu'il ſuffit pour être libre de ſentir en ſoi-même qu'on peut vouloir & ſouhaiter ſans ſe mettre nullement en peine des cauſes qui diſpoſent à vouloir & à ſouhaiter, parce qu'on ne les connoît pas. 2°. Comme les hommes ne font rien que pour une fin qu'ils préferent à toute autre, ils n'ont pour but que de connoître les cauſes finales de leurs actions, & ils s'imaginent qu'après cela ils n'ont plus aucun ſujet de doute, & comme

ils trouvent en eux-mêmes & hors d'eux plusieurs moyens de parvenir à ce qu'ils se proposent, vû qu'ils ont, par exemple, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un soleil pour les éclairer, &c., ils ont conclu qu'il n'y a rien dans la nature qui ne soit fait pour eux, & dont ils ne puissent jouir & disposer; mais comme ils savent que ce n'est point eux qui ont fait toutes ces choses, ils se sont cru bien fondés à imaginer un être suprême auteur de tout, en un mot, ils ont pensé que tout ce qui existe étoit l'ouvrage d'une ou de plusieurs Divinités. D'un autre côté la nature des Dieux que les hommes ont admis leur étant inconnue, ils en ont jugé par eux-mêmes, s'imaginant qu'ils étoient susceptibles des mêmes passions qu'eux; & comme les inclinations des hommes sont différentes, chacun a rendu à sa Divinité un culte selon son humeur, dans la vue d'attirer ses bénédictions & de faire servir par là toute la nature à ses propres désirs.

§. IV.

C'est de cette maniere que le préjugé s'est changé en superstition; il s'est enraciné de telle

ſorte, que les gens les plus groſſiers ſe ſont cru capables de pénétrer dans les cauſes finales, comme s'ils en avoient une entiere connoiſſance. Ainſi au lieu de faire voir que la nature ne fait rien en vain, ils ont cru que Dieu & la nature penſoient à la façon des hommes. L'expérience ayant fait connoître qu'un nombre infini de calamités troublent les douceurs de la vie comme les orages, les tremblemens de terre, les maladies, la faim, la ſoif, &c. on attribua tous ces maux à la colère céleſte, on crut la Divinité irritée contre les offenſes des hommes, qui n'ont pû ôter de leur tête une pareille chimere, ni ſe déſabuſer de ces préjugés par les exemples journaliers qui leur prouvent que les biens & les maux ont été de tout tems communs aux bons & aux méchans. Cette erreur vint de ce qu'il leur fut plus facile de demeurer dans leur ignorance naturelle que d'abolir un préjugé reçu depuis tant de ſiècles, & d'établir quelque choſe de vraiſemblable.

§. V.

§. V.

Ce préjugé les a conduits à un autre, qui eſt de croire que les jugemens de Dieu étoient incompréhenſibles, & que par cette raiſon la connoiſſance de la vérité étoit au-deſſus des forces de l'eſprit humain ; erreur où l'on ſeroit encore, ſi les mathématiques, la phyſique & quelques autres ſciences ne l'avoient détruite.

§. VI.

Il n'eſt pas beſoin de longs diſcours pour montrer que la nature ne ſe propoſe aucune fin, & que toutes les cauſes finales ne ſont que des fictions humaines. Il ſuffit de prouver que cette doctrine ôte à Dieu les perfections qu'on lui attribue. C'eſt ce que nous allons faire voir.

Si Dieu agit pour une fin, ſoit pour lui-même, ſoit pour quelque autre, il déſire ce qu'il n'a point, & il faudra convenir qu'il y a un tems auquel Dieu n'ayant pas l'objet pour lequel il agit, il a ſouhaité de l'avoir : ce qui eſt faire un Dieu indigent. Mais pour ne rien omettre de ce qui peut appuyer le raiſonne-

ment de ceux qui tiennent l'opinion contraire ; ſuppoſons, par exemple, qu'une pierre qui ſe détache d'un bâtiment, tombe ſur une perſonne & la tue, il faut bien diſent nos ignorans, que cette pierre ſoit tombée à deſſein de tuer cette perſonne ; or, celà n'a pu arriver que parce que Dieu l'a voulu. Si on leur répond que c'eſt le vent qui a cauſé cette chûte dans le tems que ce pauvre malheureux paſſoit, ils vous demanderont d'abord, pourquoi il paſſoit préciſément dans le moment que le vent ébranloit cette pierre. Repliquez leur qu'il alloit dîner chez un de ſes amis qui l'en avoit prié, ils voudront ſavoir pourquoi cet ami l'avoit plutôt prié dans ce tems-là que dans un autre ; ils vous feront ainſi une infinité de queſtions bizarres pour remonter de cauſes en cauſes & vous faire avouer que la ſeule volonté de Dieu qui eſt l'azile des ignorans, eſt la cauſe premiere de la chûte de cette pierre. De même lorſqu'ils voyent la ſtructure du corps humain, ils tombent dans l'admiration ; & de ce qu'ils ignorent les cauſes des effets qui leur paroiſſoient ſi merveilleux, ils concluent que c'eſt un

effet ſurnaturel, auquel les cauſes qui nous ſont connues ne peuvent avoir aucune part. Delà vient que celui qui veut examiner à fond les œuvres de la création, & pénétrer en vrai Savant dans leurs cauſes naturelles ſans s'aſſervir aux préjugés formés par l'ignorance, paſſe pour un impie, ou eſt bientôt décrié par la malice de ceux que le vulgaire reconnoît pour les interprêtes de la nature & des Dieux : Ces ames mercenaires ſavent très-bien que l'ignorance qui tient le peuple dans l'étonnement, eſt ce qui les fait ſubſiſter & qui conſerve leur crédit.

§. VII.

Les hommes s'étant donc imbus de la ridicule opinion que tout ce qu'ils voyent eſt fait pour eux, ſe ſont fait un point de Religion d'appliquer tout à eux-mêmes, & de juger du prix des choſes par le profit qu'ils en retirent. C'eſt là-deſſus qu'ils ont formé les notions qui leur ſervent à expliquer la nature des choſes, à juger du bien & du mal, de l'ordre & du déſordre, du chaud & du froid, de la beauté & de la laideur &c., qui dans le fond ne ſont

point ce qu'ils s'imaginent : maîtres de former ainſi leurs idées, ils ſe flattent d'être libres ; ils ſe crurent en droit de décider de la louange & du blâme, du bien & du mal ; ils ont appellé *bien* ce qui tourne à leur profit & ce qui regarde le culte divin, & *mal* au contraire ce qui ne convient ni à l'un ni à l'autre : & comme les ignorans ne ſont capables de juger de rien, & n'ont aucune idée des choſes que par le ſecours de l'imagination qu'ils prennent pour le jugement, ils nous diſent que l'on ne connoît rien dans la nature, & ſe figurent un ordre particulier dans le monde. Enfin, ils croyent les choſes bien ou mal ordonnées, ſuivant qu'ils ont de la facilité ou de la peine à les imaginer, quand le ſens les leur repréſente ; & comme on s'arrête volontiers à ce qui fatigue le moins le cerveau, on ſe perſuade d'être bien fondé à préférer l'ordre à la confuſion ; comme ſi l'ordre étoit autre choſe qu'un pur effet de l'imagination des hommes. Ainſi dire que Dieu a tout fait avec ordre, c'eſt prétendre que c'eſt en faveur de l'imagination humaine qu'il a créé le monde de la maniere la

donne à ces idées des noms ; comme ſi elles exiſtoient ailleurs que dans un cerveau prévenu ; on devroit les appeller, non des êtres, mais de pures chimeres. A l'égard des argumens fondés ſur ces notions, il n'eſt rien de plus aiſé que de les refuter, par exemple :

S'il étoit vrai, nous dit-on, que l'Univers fût un écoulement & une ſuite néceſſaire de la nature divine, d'où viendroient les imperfections & les défauts qu'on y remarque ? Cette objection ſe réfute ſans nulle peine. On ne ſauroit juger de la perfection & de l'imperfection d'un être, qu'autant qu'on en connoît l'eſſence & la nature ; & c'eſt s'abuſer étrangément que de croire qu'une choſe eſt plus ou moins parfaite ſuivant qu'elle plaît ou déplaît, & qu'elle eſt utile ou nuiſible à la nature humaine. Pour fermer la bouche à ceux qui demandent pourquoi Dieu n'a point créé tous les hommes bons & heureux, il ſuffit de dire que tout eſt néceſſairement ce qu'il eſt, & que dans la nature il n'y a rien d'imparfait puiſque tout découle de la néceſſité des choſes.

§. X.

Cela posé, si l'on demande ce que c'est que *Dieu*, je réponds que ce mot nous représente l'Etre universel dans lequel, pour parler comme Saint Paul, *nous avons la vie, le mouvement & l'être.* Cette notion n'a rien qui soit indigne de Dieu ; car si tout est Dieu, tout découle nécessairement de son essence, & il faut absolument qu'il soit tel que ce qu'il contient, puisqu'il est incompréhensible que des êtres tous matériels soient maintenus & contenus dans un être qui ne le soit point. Cette opinion n'est point nouvelle ; Tertullien, l'un des plus savans hommes que les Chrétiens ayent eu, a prononcé contre Apelles que ce qui n'est pas corps n'est rien, & contre Praxéas que toute substance est un (*a*) corps. Cette doctrine cependant n'a pas été

(*a*) *Quis autem negabit Deum esse corpus ; etsi Deus Spiritus ? Spiritus etiam corporis sui generis, in sua effigie.* TERTUL. adv. Prax. Cap. 7.

condamnée dans les quatre premiers Conciles Œcuméniques ou généraux. (*a*)

§. XI.

Ces idées ſont claires, ſimples & les ſeules mêmes qu'un bon eſprit puiſſe ſe former de Dieu. Cependant il y a peu de gens qui ſe contentent d'une telle ſimplicité. Le Peuple groſſier & accoûtumé aux flatteries des ſens demande un Dieu qui reſſemble aux Rois de la terre. Cette pompe, ce grand éclat qui les environne l'éblouit de telle ſorte, que lui ôter l'idée d'un Dieu à-peu-près ſemblable à ces Rois, c'eſt lui ôter l'eſpérance d'aller après la mort groſſir le nombre des courtiſans céleſtes, pour jouir avec eux des mêmes plaiſirs qu'on

---

(*a*) Ces 4. premiers Conciles ſont. 1o. Celui de Nicée en 325, ſous Conſtantin & le Pape Silveſtre. 2o. Celui de Conſtantinople en 381, ſous Gratien, Valentinien & Théodoſe, & le Pape Damaſe I. 3o. Celui d'Ephèſe en 431, ſous Théodoſe le jeune & Valentinien, & le Pape Céleſtin. 4o. Celui de Calcédoine, en 451, ſous Valentinien & Martian, & le Pape Léon I.

goûte à la Cour des Rois ; c'eſt priver l'homme de la ſeule conſolation qui l'empêche de ſe déſeſpérer dans les miſéres de la vie. On dit qu'il faut un Dieu juſte & vengeur qui puniſſe & récompenſe : on veut un Dieu ſuſceptible de toutes les paſſions humaines : on lui donne des pieds, des mains, des yeux & des oreilles, & cependant on ne veut point qu'un Dieu conſtitué de la ſorte ait rien de matériel. On dit que l'homme eſt ſon chef-d'œuvre & même ſon image, mais on ne veut pas que la copie ſoit ſemblable à l'original. Enfin le Dieu du peuple d'aujourd'hui eſt ſujet à bien plus de formes que le Jupiter des Payens. Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que plus ces notions ſe contrediſent & choquent le bon ſens, plus le vulgaire les révére, parcequ'il croit opiniâtrement ce que les Prophêtes en ont dit, quoique ces viſionnaires ne fuſſent parmi les Hébreux que ce qu'étoient les augures & les devins chez les Payens. On conſulte la Bible comme ſi Dieu & la nature s'y expliquoient d'une façon particuliere ; quoique ce livre ne ſoit qu'un tiſſu de fragmens couſus enſemble en divers tems, ra-

maſſés par diverſes perſonnes, & publiés de l'aveu des Rabins qui ont décidé ſuivant leur fantaiſie de ce qui devoit être approuvé ou rejetté, ſelon qu'ils l'ont trouvé conforme ou oppoſé à la loi de Moyſe. (*a*) Telle eſt la malice & la ſtupidité des hommes. Ils paſſent leur vie à chicanner & perſiſtent à reſpecter un livre où il n'y a gueres plus d'ordre que dans l'Alcoran de Mahomet ; un livre, dis-je, que perſonne n'entend, tant il eſt obſcur & mal conçu ; un livre qui ne ſert qu'à fomenter les diviſions. Les Juifs & les Chrétiens aiment mieux conſulter ce grimoire que d'écouter la Loi naturelle que Dieu, c'eſt-à-dire la Nature, en tant qu'elle eſt le principe de toutes choſes, a écrit dans le cœur des hommes. Toutes les autres loix ne ſont que des fictions

(*a*) Le Talmud porte que les Rabins délibérerent s'ils ôteroient le Livre des Proverbes & celui de l'Eccléſiaſte du nombre des Canoniques ; ils les laiſſerent parce qu'il y eſt parlé avec éloge de Moyſe & de ſa Loi. Les Prophéties d'Ezéchiel auroient été retranchées du Catalogue ſacré, ſi un certain Chanoine n'avoit entrepris de les concilier avec la même Loi.

humaines, & de pures illuſions miſes au jour ; non par les Démons ou mauvais Eſprits, qui n'exiſterent jamais qu'en idée, mais par la politique des Princes & des Prêtres. Les premiers ont voulu par-là donner plus de poids à leur autorité, & ceux-ci ont voulu s'enrichir par le débit d'une infinité de chimeres qu'ils vendent cher aux ignorans.

Toutes les autres loix qui ont ſuccédé à celle de Moyſe, j'entends les loix des Chrétiens, ne ſont appuyées que ſur cette Bible dont l'original ne ſe trouve point, qui contient des choſes ſurnaturelles & impoſſibles, qui parle de récompenſes & de peines pour les actions bonnes ou mauvaiſes, mais qui ne ſont que pour l'autre vie, de peur que la fourberie ne ſoit découverte, nul n'en étant jamais revenu. Ainſi le peuple toujours flottant entre l'eſpérance & la crainte eſt retenu dans ſon devoir par l'opinion qu'il a que Dieu n'a fait les hommes que pour les rendre éternellement heureux ou malheureux. C'eſt-là ce qui a donné lieu à une infinité de Religions.

CHAPITRE III.

Ce que signifie ce mot RELIGION : Comment & pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde.

PARAGRAPHE PREMIER.

AVant que le mot *Religion* se fût introduit dans le monde, on n'étoit obligé qu'à suivre la loi naturelle, c'est-à-dire, à se conformer à la droite raison. Ce seul instinct étoit le lien auquel les hommes étoient attachés ; & ce lien tout simple qu'il est, les unissoit de telle sorte que les divisions étoient rares. Mais dès que la crainte eût fait soupçonner qu'il y a des Dieux & des Puissances invisibles, ils éleverent des autels à ces êtres imaginaires, & secouant le joug de la nature & de la raison, ils se liérent par de vaines cérémonies & par un culte superstitieux aux vains phantômes de l'imagination. C'est de là que dérive le mot de *Religion* qui fait tant de bruit dans le monde. Les hommes ayant admis des

Puiſſances inviſibles qui avoient tout pouvoir ſur eux, ils les adorerent pour les flechir, & de plus ils s'imaginerent que la nature étoit un être ſubordonné à ces Puiſſances. Dès-lors ils ſe la figurerent comme une maſſe morte, ou comme un eſclave qui n'agiſſoit que ſuivant l'ordre de ces Puiſſances. Dès que cette fauſſe idée eût frappé leur eſprit, ils n'eurent plus que du mépris pour la nature, & du reſpect que pour ces êtres prétendus, qu'ils nommerent leurs Dieux. De-là eſt venue l'ignorance où tant de peuples ſont plongés, ignorance d'où les vrais Savans les pourroient retirer, quelque profond qu'en ſoit l'abîme, ſi leur zèle n'étoit traverſé par ceux qui menent ces aveugles, & qui ne vivent qu'à la faveur de leurs impoſtures.

Mais quoiqu'il y ait bien peu d'apparence de réuſſir dans cette entrepriſe, il ne faut pas abandonner le parti de la vérité, quand ce ne ſeroit qu'en conſidération de ceux qui ſe garantiſſent des ſymptômes de ce mal; il faut qu'une ame généreuſe diſe les choſes comme elles ſont. La vérité, de quelque nature qu'elle ſoit, ne peut jamais nuire, au lieu que l'erreur, quelque innocente &

quelque utile même qu'elle paroiſſe, doit néceſſairement avoir à la longue des effets très-funeſtes.

§. II.

La crainte qui a fait les Dieux a fait auſſi la Religion, & depuis que les hommes ſe ſont mis en tête qu'il y avoit des Agens inviſibles qui étoient cauſe de leur bonne ou mauvaiſe fortune, ils ont renoncé au bon ſens & à la raiſon, & ils ont pris leurs chimeres pour autant de Divinités qui avoient ſoin de leur conduite. Après donc s'être forgé des Dieux ils voulurent ſavoir quelle étoit leur nature, & s'imaginant qu'ils devoient être de la même ſubſtance que l'ame, qu'ils croyent reſſembler aux phantômes qui paroiſſent dans le miroir ou pendant le ſommeil; ils crurent que leurs Dieux étoient des ſubſtances réelles, mais ſi tenues & ſi ſubtiles que pour les diſtinguer des Corps ils les appellerent *Eſprits*, bien que ces corps & ces Eſprits ne ſoient en effet qu'une même choſe, & ne différent que du plus au moins, puiſqu'être *Eſprit* ou *incorporel*, eſt une choſe incompréhenſible. La raiſon eſt que tout Eſprit

a une figure qui lui eſt (*a*) propre, & qu'il eſt renfermé dans quelque lieu, c'eſt-à-dire, qu'il a des bornes, & que par conſéquent c'eſt un corps quelque ſubtil qu'on le ſuppoſe. (*b*)

§. III.

Les Ignorans, c'eſt-à-dire, la plupart des hommes, ayant fixé de cette ſorte la nature de la ſubſtance de leurs Dieux, tâcherent auſſi de pénétrer par quels moyens ces Agens inviſibles produiſoient leurs effets; mais n'en pouvant venir à bout, à cauſe de leur ignorance, ils en crurent leurs conjectures; jugeant aveuglément de l'avenir par le paſſé: comme ſi l'on pouvoit raiſonnablement conclure de ce qu'une choſe eſt arrivée autrefois de telle & telle manière, qu'elle arrivera, ou qu'elle doive arriver conſtamment de la même manière; ſur-tout lorſque les circonſtances & toutes les cauſes qui influent néceſ-

(*a*) *Voyez* le paſſage de Tertulien, cité *pag.* 24.

(*b*) *Voyez* Hobbes Leviathan *de homine. Cap.* 12, *pag.* 56, 57, 58.

ſairement

ſairement ſur les évenemens & les actions humaines, & qui en déterminent la nature & l'actualité, ſont diverſes. Ils enviſagêrent donc le paſſé & en augurerent bien ou mal pour l'avenir, ſuivant que la même entrepriſe avoit autrefois bien ou mal réuſſi. C'eſt ainſi Phormion ayant défait les Lacédemoniens dans la bataille de Naupacte, les Athéniens après ſa mort élurent un autre Général du même nom. Annibal ayant ſuccombé ſous les armes de Scipion l'Afriquain, à cauſe de ce bon ſuccès les Romains envoyerent dans la même Province un autre Scipion contre Céſar, ce qui ne réuſſit ni aux Athéniens ni aux Romains: Ainſi pluſieurs nations après deux ou trois expériences ont attaché aux lieux, aux objets & aux noms leurs bonnes ou mauvaiſes fortunes; d'autres ſe ſont ſervis de certains mots qu'ils appellent des enchantemens, & les ont cru ſi efficaces qu'ils s'imaginoient par leur moyen faire parler les arbres, faire un homme ou un Dieu d'un morceau de pain, & métamorphoſer tout ce qui paroiſſoit devant eux.

§. IV.

L'empire des Puiſſances inviſibles étant établi de la ſorte, les hommes ne les révérerent d'abord que comme leurs Souverains; c'eſt-à-dire, par des marques de ſoumiſſion & de reſpect, tels que ſont les préſens, les priéres, &c. Je dis *d'abord*, car la nature n'apprend point à uſer de Sacrifices ſanglans en cette rencontre: Ils n'ont été inſtitués que pour la ſubſiſtance des Sacrificateurs & des Miniſtres deſtinés au ſervice de ces Dieux imaginaires.

§. V.

Ce germe de Religion (je veux dire l'eſpérance & la crainte) ſécondé par les paſſions & opinions diverſes des hommes, a produit ce grand nombre de croyances bizarres qui ſont les cauſes de tant de maux & de tant de révolutions qui arrivent dans les Etats.

Les honneurs & les grands revenus qu'on a attachés au Sacerdoce, ou aux Miniſtéres des Dieux, ont flatté l'ambition & l'avarice de ces

hommes rusés qui ont sçu profiter de la stupidité des Peuples ; ceux-ci ont si bien donné dans leurs piéges qu'il se sont fait insensiblement une habitude d'encenser le mensonge & de haïr la vérité.

§. VI.

Le mensonge étant établi, & les ambitieux épris de la douceur d'être élevés au-dessus de leurs semblables, ceux-ci tâcherent de se mettre en réputation en feignant d'être les amis des Dieux invisibles que le vulgaire redoutoit. Pour y mieux réussir chacun les peignit à sa mode & prit la licence de les multiplier au point qu'on en trouvoit à chaque pas.

§. VII.

La matiere informe du monde fut appellée le Dieu *Cahos*. On fit de même un Dieu du *Ciel*, de la *Terre*, de la *Mer*, du *Feu*, des *Vents* & des *Planettes*. On fit le même honneur aux hommes & aux femmes ; les oiseaux, les reptiles, le crocodile, le veau, le chien, l'agneau, le serpent & le pourceau, en un mot toutes sortes

d'animaux & de plantes furent adorés. Chaque fleuve, chaque fontaine porta le nom d'un Dieu, chaque maiſon eût le ſien, chaque homme eût ſon génie. Enfin tout étoit plein, tant deſſus que deſſous la terre de Dieux, d'Eſprits, d'Ombres & de Démons. Ce n'étoit pas encore aſſez de feindre des Divinités dans tous les lieux imaginables; on eût cru offenſer le *tems*, le *jour*, la *nuit*, la *concorde*, *l'amour*, la *paix*, la *victoire*, la *contention*, la *rouille*, *l'honneur*, la *vertu*, la *fievre* & la *ſanté*; on eût, dis-je, cru faire outrage à de telles Divinités qu'on penſoit toujours prêtes à fondre ſur la tête des hommes; ſi on ne leur eût élevé des temples & des autels. Enſuite on s'aviſa d'adorer ſon *génie*, que quelques-uns invoquerent ſous le nom de *Muſes*; d'autres ſous le nom de *Fortune* adorerent leur propre ignorance. Ceux-ci ſanctifierent leurs débauches ſous le nom de *Cupidon*, leur colére ſous celui de *Furies*, leurs parties naturelles ſous le nom de *Priapé*; en un mot il n'y eût rien à quoi ils ne donnaſſent le nom d'un Dieu ou d'un Démon (*a*).

(*a*) Hobbes ubi ſuprà *de homine* Cap. 12, *pag.* 58.

§. VIII.

Les fondateurs des Religions sentant bien que la base de leurs impostures étoit l'ignorance des Peuples, s'aviserent de les y entretenir par l'adoration des images, dans lesquelles ils feignirent que les Dieux habitoient ; cela fit tomber sur leurs Prêtres une pluye d'or & des Bénéfices que l'on regarda comme des choses saintes, parce qu'elles furent destinées à l'usage des ministres sacrés, & personne n'eût la témérité ni l'audace d'y prétendre, ni même d'y toucher. Pour mieux tromper le Peuple, les Prêtres se supposerent des Prophêtes, des Devins, des Inspirés capables de pénétrer dans l'avenir, ils se vanterent d'avoir commerce avec les Dieux ; & comme il est naturel de vouloir savoir sa destinée, ces imposteurs n'eûrent garde d'omettre une circonstance si avantageuse à leur dessein. Les uns s'établirent à Délos, les autres à Delphes & ailleurs, où, par des oracles ambigus, ils répondirent aux demandes qu'on leur faisoit : les femmes même s'en mêloient ; les Romains avoient recours dans les grán-

des calamités aux Livres des Sybiles. Les fous paſſoient pour des inſpirés. Ceux qui feignoient d'avoir un commerce familier avec les morts étoient nommés Nécromanciens ; d'autres prétendoient connoître l'avenir par le vol des oiſeaux ou par les entrailles des bêtes. Enfin les yeux, les mains, le viſage, un objet extraordinaire, tout leur ſemble d'un bon ou mauvais augure, tant il eſt vrai que l'ignorance reçoit telle impreſſion qu'on veut, quand on a trouvé le ſecret de s'en prévaloir. (*a*)

§. IX.

Les ambitieux qui ont toujours été de grands maîtres dans l'art de tromper, ont ſuivi cette route lorſqu'ils donnerent des loix ; & pour obliger le Peuple de ſe ſoumettre volontairement, ils lui ont perſuadé qu'ils les avoient reçues d'un Dieu ou d'une Déeſſe.

(*a*) Hobbes ubi ſuprà *de homine.* Cap. 12, *pag.* 58 & 59.

Quoi qu'il en ſoit de cette multitude de Divinités, ceux chez qui elles on été adorées & qu'on nomme *Payens*, n'avoient point de ſyſtême général de Religion. Chaque République, chaque Etat, chaque Ville & chaque particulier avoit ſes rites propres & penſoit de la Divinité à ſa fantaiſie. Mais il s'eſt élevé par la ſuite des légiſlateurs plus fourbes que les premiers, qui ont employé des moyens plus étudiés & plus ſurs en donnant des loix, des cultes, des cérémonies propres à nourrir le fanatiſme qu'ils vouloient établir.

Parmi un grand nombre, l'Aſie en a vû, naître trois qui ſe ſont diſtingués tant par les loix & les cultes qu'ils ont inſtitués, que par l'idée qu'ils ont donné de la Divinité, & par la maniere dont ils s'y ſont pris pour faire recevoir cette idée & rendre leurs loix ſacrées. Moyſe fut le plus ancien Jéſus-Chriſt venu depuis, travailla ſous ſon plan & en conſervant le fond de ſes loix, il abolit le reſte. Mahomet qui a paru le dernier ſur la ſcéne, a pris dans l'une & dans l'autre Religion de quoi compoſer la ſienne, & s'eſt enſuite déclaré l'ennemi de toutes les deux. Voyons les caractères de ces

trois législateurs, examinons leur conduite, afin qu'on juge après cela lesquels sont les mieux fondés, ou ceux qui les reverent comme des hommes divins, ou ceux qui les traitent de fourbes & d'imposteurs.

§ X.

De Moyse.

Le célébre Moyse petit-fils d'un grand Magicien (*a*) au rapport de Justin Martir, eût tous les avantages propres à le rendre ce qu'il devint par la suite. Chacun sait que les Hébreux dont il se fit le Chef, étoient une nation de Pasteurs, que le Roi Pharaon Osiris I. reçut en son païs en considération des services qu'il avoit reçus de l'un d'eux dans le tems d'une

(*a*) Il ne faut pas entendre ce mot selon l'opinion vulgaire; car qui dit *Magicien* chez des gens raisonnables entend un homme adroit, un habile Charlatan, un subtil joueur de Gibbeciere, dont tout l'art consiste dans la subtilité & l'adresse, & non en aucun pacte avec le Diable, comme le croit le vulgaire.

grande famine : Il leur donna quelqués terres à l'Orient de l'Egypte dans une contrée fertile en pâturages, & par conſéquent propre a nourrir leurs troupeaux ; pendant près de deux cens ans ils ſe multiplièrent conſidérablement, ſoit parce-qu'y étant conſidérés comme étrangers, on ne les obligeât point de ſervir dans les armées, ſoit qu'à cauſe des privilèges qu'Oſiris leur avoit accordés, pluſieurs naturels du pays ſe joigniſſent à eux, ſoit enfin que quelques bandes d'Arabes fuſſent venues ſe joindre à eux en qualité de leurs frères, car ils étoient d'une même race. Quoi qu'il en ſoit, ils multiplièrent ſi étonnamment, que ne pouvant plus tenir dans la contrée de Goſſen, ils ſe répandirent dans toute l'Egypte, & donnerent à Pharaon une juſte raiſon de craindre qu'ils ne fuſſent capables de quelques entrepriſes dangéreuſes au cas que l'Egypte fût attaquée, (comme cela arrivoit alors aſſez ſouvent) par les Etiopiens ſes ennemis aſſidus : Ainſi une raiſon d'état obligea ce Prince à leur ôter leurs privilèges, & à chercher les moyens de les affoiblir & de les aſſervir.

Pharaon Orus, ſurnommé Buſiris à cauſe de

ſa cruauté, lequel ſuccéda à Memnon, ſuivit ſon plan à l'égard des Hébreux, & voulant éterniſer ſa mémoire par l'érection des Pyramides, & en bâtiſſant la ville de Thèbes, il condamna les Hébreux à travailler les briques, à la formation deſquelles les terres de leur païs étoient très-propres. C'eſt pendant cette ſervitude que nâquit le célébre Moyſe, la même année que le Roi ordonna qu'on jettât dans le Nil tous les enfans mâles des Hébreux, voyant qu'il n'y avoit pas de plus ſur moyen de faire périr cette peuplade d'étrangers. Ainſi Moyſe fût expoſé à périr par les eaux dans un pannier enduit de bitume, que ſa mère plaça dans des joncs ſur les bords du fleuve. Le hazard voulut que Thermutis, fille de Pharaon Orus, vint ſe promener de ce côté-là, & qu'ayant ouï les cris de cet enfant, la compaſſion ſi naturelle à ſon ſexe lui inſpirât le deſir de le ſauver. Orus étant mort, Thermutis lui ſuccéda, & Moyſe lui ayant été préſenté, elle lui fit donner une éducation, telle qu'on pouvoit la donner à un fils de la Reine d'une nation alors la plus ſavante & la plus polie de l'univers. En un mot en diſant *qu'il fut élevé dans toutes les*

Sciences des Egyptiens, c'eſt tout dire, & c'eſt nous préſenter Moyſe comme le plus grand politique, le plus ſavant Naturaliſte, & le plus fameux Magicien de ſon tems : Outre qu'il eſt fort apparent qu'il fût admis dans l'ordre des Prêtres, qui étoient en Egypte ce que les Druides étoient dans les Gaules. Ceux qui ne ſavent pas quel étoit alors le gouvernement de l'Egypte, ne ſeront peut-être pas fachés d'apprendre que ſes fameuſes Dynaſties ayant pris fin, & tout le pays dépendant d'un ſeul Souverain, elle étoit diviſée alors en pluſieurs Contrées qui n'avoient pas une trop grande étendue. On nommeoit Monarques les Gouverneurs de ces contrées, & ces Gouverneurs étoient ordinairement du puiſſant ordre des Prêtres, qui poſſédoient près d'un tiers de l'Egypte. Le Roi nommoit à ces Monarchies : & ſi l'on en croit les Auteurs qui ont écrit de Moyſe, en comparant ce qu'ils en ont dit avec ce que Moyſe en a lui-même écrit, on conclura qu'il étoit Monarque de la contrée de Goſſen, & qu'il devoit ſon élévation à Thermutis, à qui il devoit auſſi la vie. Voilà quel fût Moyſe en Egypte, où il eût tout le tems & les moyens

d'étudier les mœurs des Egyptiens & de ceux de ſa nation, leurs paſſions dominantes, leurs inclinations; connoiſſances dont il ſe ſervit dans la ſuite pour exciter la révolution dont il fût le moteur.

Thermutis étant morte, ſon ſucceſſeur renouvella la perſécution contre les Hébreux & Moyſe déchu de la faveur où il avoit été eût peur de ne pouvoir juſtifier quelques homicides qu'il avoit commis; ainſi il prit le parti de fuir: Il ſe retira dans l'Arabie Pétrée qui confine à l'Egypte; le hazard l'ayant conduit chez un chef de quelque Tribu du Pays, les ſervices qu'il rendit & les talens que ſon Maître crut remarquer en lui, lui méritèrent ſes bonnes graces & une de ſes filles en mariage. Il eſt à propos de remarquer ici que Moyſe étoit ſi mauvais Juif, & qu'il connoiſſoit alors ſi peu le redoutable Dieu qu'il imagina dans la ſuite, qu'il épouſa une idolâtre, & qu'il ne penſa pas ſeulement à circoncire ſes enfans.

C'eſt dans les déſerts de cette Arabie qu'en gardant les troupeaux de ſon beau-pere & de ſon beau-frere, il conçût le deſſein de ſe venger de l'injuſtice que le Roi d'Egypte lui avoit faite, en

portant le trouble & la ſédition dans le cœur de ſes Etats. Il ſe flattoit de pouvoir aiſément réuſſir tant à cauſe de ſes talens, que par les diſpoſitions où il ſavoit trouver ceux de ſa nation déja irrités contre le gouvernement par les mauvais traitemens qu'on leur faiſoit éprouver.

Il paroît par l'hiſtoire qu'il a laiſſée de cette révolution, ou du moins que nous a laiſſée l'auteur des Livres qu'on attribue à Moyſe, que Jethro ſon beau-pere étoit du complot, auſſi bien que ſon frere Aaron & ſa ſœur Marie, qui étoit reſtée en Egypte & avec qui il avoit ſans doute entretenu correſpondance.

Quoi qu'il en ſoit, on voit par l'éxécution qu'il avoit formé un vaſte plan en bon politique, & qu'il ſçut mettre en œuvre contre l'Egypte toute la ſcience qu'il y avoit appriſe, je veux dire ſa prétendue Magie : en quoi il étoit plus ſubtile & plus habile que tous ceux qui faiſoient métier des mêmes tours d'adreſſe à la Cour de Pharaon.

C'eſt par ces prétendus prodiges qu'il gagna la confiance de ceux de ſa nation qu'il fit ſoulever, & auxquels ſe joignirent les mutins &

mécontens Egyptiens, Ethiopiens & Arabes. Enfin vantant la puiſſance de ſa Divinité, les fréquens entretiens qu'il avoit avec elle, & la faiſant intervenir dans toutes les meſures qu'il prenoit avec les chefs de la révolte, il les perſuada ſi bien qu'ils le ſuivirent au nombre de ſix cent mille hommes combattans, ſans les femmes & les enfans, à travers les déſerts de l'Arabie dont il connoiſſoit tous les détours. Après ſix jours de marche, dans une pénible retraite, il preſcrivit à ceux qui le ſuivoient de conſacrer le ſeptiéme à ſon Dieu par un repos public, afin de leur faire croire que Dieu le favoriſoit, qu'il approuvoit ſa domination; & afin que perſonne n'eut l'audace de le contredire.

Il n'y eût jamais de peuple plus ignorant que les Hébreux, ni par conſéquent plus crédule. Pour être convaincu de cette ignorance profonde, il ne faut que ſe ſouvenir dans quel état ce peuple étoit en Egypte, lorſque Moyſe le fit révolter; il étoit haï des Egyptiens à cauſe de ſa profeſſion de Pâtres, perſécuté par le Souverain, & employé aux travaux les plus vils. Au milieu d'une telle Populace il ne fût pas bien difficile à Moyſe de

faire valoir ſes talens. Il leur fit accroire que ſon Dieu (qu'il nomma quelquefois ſimplement un *Ange*) le Dieu de leurs Pères lui étoit apparu : que c'étoit par ſon ordre qu'il prenoit ſoin de les conduire ; qu'il l'avoit choiſi pour les gouverner, & qu'ils ſeroient le Peuple favori de ce Dieu, pourvu qu'ils cruſſent ce qu'il leur diroit de ſa part. L'uſage adroit de ſes preſtiges & de la connoiſſance qu'il avoit de la nature, fortifia ces exhortations : & il confirmoit ce qu'il leur avoit dit par ce qu'on appelle des prodiges, qui ſont capables de faire toujours beaucoup d'impreſſion ſur la Populace imbécile.

On peut remarquer ſur-tout qu'il crut avoir trouvé un moyen ſûr de tenir les Hébreux ſoumis à ſes ordres en leur perſuadant que Dieu étoit lui-même leur conducteur, de nuit ſous la figure d'une colonne de feu, & de jour ſous la forme d'une Nuée. Mais auſſi on peut prouver que ce fût-là la fourberie la plus groſſiere de cet impoſteur. Il avoit appris pendant le ſéjour qu'il avoit fait en Arabie que comme le Pays étoit vaſte & inhabité c'étoit la coûtume de ceux qui voyageoient par troupes de prendre des guides qui les

conduiſoient, la nuit par le moyen d'un braſier dont ils ſuivoient la flamme, & de jour par la fumée du même braſier, que tous les membres de la Caravane pouvoient découvrir, & par conſéquent ne ſe point égarer. Cette coûtume étoit encore en uſage chez les Medes & les Aſſyriens; Moyſe s'en ſervit & la fit paſſer pour un miracle, & pour une marque de la protection de ſon Dieu. Qu'on ne m'en croye pas quand je dis que c'eſt un fourbe: qu'on en croye Moyſe lui-même, qui au 10e. Chapitre des Nombres N. 19, juſqu'au 33e, prie ſon beau-frère Hobad de venir avec les Iſraëlites, afin qu'il leur montrât le chemin, parce qu'il connoiſſoit le Pays. Ceci eſt démonſtratif, car ſi c'étoit Dieu qui marchoit devant Iſraël nuit & jour en nuée ou en colonne de feu, pouvoient-ils avoir un meilleur guide? Cependant voilà Moyſe qui exhorte ſon beau-frère par les motifs les plus preſſans à lui ſervir de guide; donc la nuée & la colonne de feu n'étoit Dieu que pour le peuple, & non pour Moyſe.

Les pauvres Malheureux, ravis de ſe voir adoptés par le Maître des Dieux au ſortir d'une cruelle ſervitude, applaudirent à Moyſe & jurerent de lui

lui obéir aveuglément. Son autorité étant confirmée, il voulut la rendre perpétuelle, & sous le prétexte spécieux d'établir le culte de ce Dieu, dont il se disoit le Lieutenant, il fit d'abord son frère & ses enfans chefs du Palais Royal ; c'est-à-dire, du lieu où il trouvoit à propos de faire rendre les oracles ; ce lieu étoit hors de la vue & de la présence du peuple. Ensuite il fit ce qui s'est toujours pratiqué dans les nouveaux établissemens, sçavoir des prodiges, des miracles dont les simples étoient éblouis, quelques-uns étourdis, mais qui faisoient pitié à ceux qui étoient pénétrans & qui lisoient au travers de ces impostures.

Quelque rusé que fût Moyse, il eût eu bien de la peine à se faire obéir, s'il n'avoit eu la force en main. La fourberie sans les armes réussissent rarement.

Malgré le grand nombre de dupes qui se soumettoient aveuglément aux volontés de cet habile législateur, il se trouva des personnes assez hardies pour lui reprocher sa mauvaise foi, en lui disant que sous de fausses apparences de justice & d'égalité, il s'étoit emparé de tout ; que l'autorité souveraine étant attachée à sa famille, nul n'avoit

plus droit d'y prétendre, & qu'il étoit enfin moins le Père que le Tyran du Peuple. Mais dans ces occasions Moyse en profond politique perdoit ces Esprits forts & n'épargnoit aucun de ceux qui blâmoient son gouvernement.

C'est avec de pareilles précautions & en colorant toujours de la vengeance divine ses supplices qu'il régna en Despote absolu ; & pour finir de la maniere qu'il avoit commencé, c'est-à-dire en fourbe & en imposteur, il se précipita dans un abîme qu'il avoit fait creuser au milieu d'une solitude où il se retiroit de tems en tems, sous prétexte d'aller conférer secrettement avec Dieu, afin de se concilier par là, le respect & la soumission de ses sujets. Au reste il se jetta dans ce précipice préparé de longue main, afin que son corps ne se trouvât point & qu'on crût que Dieu l'avoit enlevé pour le rendre semblable à lui : il n'ignoroit pas que la mémoire des Patriarches qui l'avoient précédé, étoit en grande vénération, quoiqu'on eût trouvé leurs sépulchres, mais cela ne suffisoit pour contenter une ambition comme la sienne : il falloit qu'on le révérât comme un Dieu, sur qui la mort n'a point de prise. C'est à quoi tendoit,

ſans-doute, ce qu'il dit au commencement de ſon régne : *qu'il étoit établi de Dieu pour être le Dieu de Pharaon.* Elie, à ſon exemple, Romulus, Zamolxis, & tous ceux qui ont eu la ſotte vanité d'éterniſer leurs noms, ont caché le tems de leur mort pour qu'on les crût immortels.

§. II.

Mais pour revenir aux légiſlateurs, il n'y en a point eu qui n'ayent fait émaner leurs (*a*) loix de quelques Divinités, & qui n'ayent tâché de perſuader qu'ils étoient eux-mêmes quelque choſe de plus que de ſimples mortels. Numa Pompilius ayant goûté les douceurs de la ſolitude eût peine à la quitter, quoique ce fût pour remplir le trône de Romulus, mais s'y voyant forcé par les acclamations publiques, il profita de la dévotion des Romains, & leur inſinua qu'il converſoit avec les Dieux, qu'ainſi s'ils le vouloient abſolument pour leur Roi, ils devoient ſe réſoudre à lui obéir

(*a*) *Voyez* Hobbes, Leviathan : *de homine*, cap. 12 *pag.* 59 & 60.

aveuglément, & obſerver réligieuſement les loix & les Inſtructions divines qui lui avoient été dictées par la Nymphe Egérie.

Alexandre le Grand n'eût pas moins de vanité; non-content de ſe voir le maître du monde, il voulut qu'on le crût fils de Jupiter. Perſée prétendoit auſſi tenir ſa naiſſance du même Dieu & de la Vierge Danaé. Platon regardoit Appollon comme ſon Père qui l'avoit eu d'une Vierge. Il y eût encore d'autres perſonnages qui eurent la même folie : ſans-doute que tous ces grands hommes croyoient ces revêries fondées ſur l'opinion des Egyptiens qui ſoûtenoient que l'eſprit de Dieu pouvoit avoir commerce avec une femme & la rendre féconde.

§. XII.

De Jesus-Christ.

Jéſus-Chriſt qui n'ignoroit ni les maximes ni la ſcience des Egyptiens, donna cours à cette opinion, il la crût propre à ſon deſſein. Conſidérant combien Moyſe s'étoit rendu célébre, quoiqu'il n'eût commandé qu'un peuple d'ignorans, il en

treprit de bâtir ſur ce fondement, & ſe fit ſuivre par quelques imbéciles auxquels il perſuada que le St. Eſprit étoit ſon Père ; & ſa Mère une Vierge : ces bonnes gens accoûtumés à ſe payer de ſonges & de revêries, adopterent ſes notions & crurent tout ce qu'il voulut, d'autant plus qu'une pareille naiſſance n'étoit pas véritablement quelque choſe de trop merveilleux pour eux (*a*).

Etre donc né d'une Vierge, par l'opération du Saint-Eſprit, n'eſt pas plus extraordinaire ni plus miraculeux que ce que content les Tartares de leur Gengiskan, dont une Vierge fût auſſi la mère, les Chinois diſent que le Dieu Foé devoit le jour à une vierge rendue féconde par les rayons du ſoleil.

Ce prodige arriva dans un tems où les Juifs laſſés de leur Dieu, comme ils l'avoient été de

---

(*a*) *Qu'un beau Pigeon à tire d'aile*
Vienne obombrer une Pucelle,
Rien n'eſt ſurprenant en cela ;
L'on en vit autant en Lydie :
Et le beau Cigne de Léda
Vaut bien le Pigeon de Marie.

leurs Juges (*a*) en vouloient avoir un visible comme les autres nations. Comme le nombre des sots est infini, Jésus-Christ trouva des Sujets par-tout ; mais comme son extrême pauvreté étoit un obstacle invincible (*b*) à son élévation, les Pharisiens, tantôt ses admirateurs, tantôt jaloux de son audace, le déprimoient ou l'élevoient selon l'humeur inconstante de la Populace. Le bruit courut de sa Divinité ; mais dénué de forces comme il étoit, il étoit impossible que son dessein réussît : Quelques malades qu'il guérit, quelques prétendus morts qu'il ressuscita lui donnerent de la vogue ; mais n'ayant ni argent ni armée, il ne pouvoit manquer de périr : s'il eût eu ces deux moyens, il n'eût pas moins réussi que Moyse & Mahomet, ou que tous ceux qui ont eu l'ambition de s'élever au-dessus des autres. S'il a été plus mal

---

(*a*) 4e. Livre de Samuel, Chap. 8. Les Israëlites mécontens des enfans de Samuel demandent un Roi.

(*b*) Jésus-Christ étoit de la secte des Pharisiens, c'est-à-dire, des misérables, & ceux-là étoient tous opposés aux Saducéens qui formoient la secte des riches &c. *Voyez* le Talmud.

heureux, il n'a pas été moins adroit, & quelques endroits de ſon hiſtoire prouvent que le plus grand défaut de ſa politique a été de n'avoir pas aſſez pourvu à ſa ſureté. Du reſte, je ne trouve pas qu'il ait plus mal pris ſes meſures que les deux autres; ſa loi eſt au moins devenue la règle de la croyance des Peuples qui ſe flattent d'être les plus ſages du monde.

§. XIII.

De la politique de Jesus-Christ.

Eſt-il rien, par exemple, de plus ſubtil que la réponſe de Jéſus au ſujet de la femme ſurpriſe en adultere? Les Juifs lui ayant demandé s'ils lapideroient cette femme, au lieu de répondre poſitivement à la queſtion, ce qui l'auroit fait tomber dans le piége que ſes ennemis lui tendoient, la négative étant directement contre la loi, & l'affirmative le convaincant de rigueur & de cruauté, ce qui lui eût aliéné les eſprits: au lieu, dis-je, de répartir comme eût fait un homme ordinaire, *que celui*, dit-il, *d'entre-vous qui eſt ſans péché lui jette la premiere pierre.* Réponſe adroite &

qui montre bien la préſence de ſon eſprit. Qu'une autre fois interrogé s'il étoit permis de payer le tribut à Céſar, & voyant l'image du Prince ſur la pièce qu'on lui montroit, il éluda la difficulté en répondant *qu'on eût à rendre à Céſar ce qui appartenoit à Céſar.* La difficulté conſiſtoit en ce qu'il ſe rendoit criminel de Lèze-Majeſté, s'il nioit que cela fut permis, & qu'en diſant qu'il le falloit payer il renverſoit la loi de Moyſe, ce qu'il proteſta ne vouloir jamais faire, lorſqu'il ſe crut, ſans doute trop foible pour le faire impunément; car quand il ſe fût rendu plus célèbre, il la renverſa preſque totalement: Il fit comme ces Princes qui promettent toujours de confirmer les privilèges de leurs Sujets, pendant que la puiſſance n'eſt pas encore bien établie, mais qui dans la ſuite ne s'embarraſſent point de tenir leurs promeſſes.

Quand les Phariſiens lui demanderent de quelle autorité il ſe mêloit de prêcher & d'enſeigner le peuple, Jéſus Chriſt pénétrant leur deſſein, qui ne tendoit qu'à le convaincre de menſonge, ſoit qu'il répondit que c'étoit par une autorité humaine, parce qu'il n'étoit point du Corps Sacer-

dotal, qui seul étoit chargé de l'instruction du peuple ; soit qu'il se vantât de prêcher par l'ordre exprès de Dieu, sa doctrine étant opposée à la Loi de Moyse ; il se tira d'affaire en les embarrassant eux-mêmes & en leur demandant au nom de qui Jean avoit baptisé ?

Les Pharisiens qui s'opposoient par politique au Baptême de Jean, se fussent condamnés eux-mêmes en avouant que c'étoit au nom de Dieu : S'ils ne l'avouoient pas ils s'exposoient à la rage de la populace qui croyoit le contraire. Pour sortir de ce mauvais pas ils répondirent qu'ils n'en savoient rien ; à quoi Jésus-Christ répondit, qu'il n'étoit pas obligé de leur dire pourquoi & au nom de qui il prêchoit.

§. XIV.

Telles étoient les défaites du destructeur de l'ancienne Loi, & du père de la nouvelle Religion, qui fût bâtie sur les ruines de l'ancienne, où un esprit désintéressé ne voit rien de plus divin que dans les Religions qui l'ont précédé. Son fondateur, qui n'étoit pas tout-à-fait igno-

rant, voyant l'extrême corruption de la République des Juifs, la jugea proche de sa fin, & crut qu'une autre devoit renaître de ses cendres.

La crainte d'être prévenu par des hommes plus adroits que lui, le fit hâter de s'établir par des moyens opposés à ceux de Moyse. Celui-ci commença par se rendre terrible & formidable aux autres nations; Jésus-Christ au contraire les attira à lui par l'espérance des avantages d'une autre vie que l'on obtiendroit, disoit-il, en croyant en lui, tandis que Moyse ne promettoit que des biens temporels aux observateurs de sa loi, Jésus-Christ en fit espérer qui ne finiroient jamais. Les Loix de l'un ne regardoient que l'extérieur, celles de l'autre vont jusqu'à l'intérieur, influent sur les pensées, & prennent en tout le contre-pied de la Loi de Moyse; d'où il s'ensuit que Jésus-Christ crut avec Aristote qu'il en est de la Religion & des Etats comme de tous les individus qui s'engendrent & qui se corrompent; & comme il ne se fait rien que de ce qui s'est corrompu, nulle Loi ne céde à l'autre qui ne lui soit tout opposée. Or comme on a de la peine à se résoudre de passer d'une Loi à une autre, & comme la plûpart

des esprits sont difficiles à ébranler en matiere de Religion, Jésus-Christ, à l'imitation des autres novateurs, eût recours aux miracles qui ont toujours été l'écueil des ignorans, & l'azile des ambitieux adroits.

§. XV.

Par ce moyen le Christianisme étant fondé Jésus-Christ songea habilement à profiter des erreurs de la politique de Moyse, & à rendre sa nouvelle Loi éternelle, entreprise qui lui réussit au-de-là, peut-être, de ses espérances. Les Prophêtes Hébreux pensoient faire honneur à Moyse en prédisant un successeur qui lui ressembleroit; c'est-à-dire, un Messie grand en vertus, Puissant en biens & terrible à ses ennemis; cependant leurs Prophéties ont produit un effet tout contraire; quantité d'ambitieux ayant pris de là occasion de se faire passer pour le Messie annoncé, ce qui causa des révoltes qui ont duré jusqu'à l'entiére destruction de l'ancienne République des Hébreux. Jésus-Christ plus habile que les Prophêtes Mosaïques, pour décréditer d'avance ceux

qui s'éléveroient contre lui, a prédit qu'un tel homme ſeroit le grand ennemi de Dieu, le favori des Démons, l'aſſemblage de tous les vices & la déſolation du monde.

Après de ſi beaux éloges, il paroît que perſonne ne doit être tenté de ſe dire *l'Antechriſt*, & je ne crois pas qu'on puiſſe trouver de meilleur ſecret pour éterniſer une Loi quoiqu'il n'y ait rien de plus fabuleux que tout ce qu'on a débité de cet Antechriſt prétendu. Saint Paul diſoit de ſon vivant qu'il étoit déjà né, par conſéquent qu'on étoit à la veille de l'avénement de Jéſus-Chriſt, cependant il y a plus de 1660 ans d'écoulés depuis la prédication de la naiſſance de ce formidable perſonnage, ſans que perſonne en ait ouï parler. J'avoue que quelques-uns ont appliqué ces paroles à Ebion & à Cérinthus, deux grands ennemis de Jéſus-Chriſt, dont ils combatirent la prétendue Divinité : mais on peut dire auſſi que ſi cette interprétation eſt conforme au ſens de l'Apôtre, ce qui n'eſt nullement croyable, ces paroles déſignent dans tous les ſiécles une infinité d'Antechriſts, n'y ayant point de vrais ſavans qui croyent bleſſer la vérité en diſant que

l'hiſtoire de Jéſus-Chriſt eſt une (a) fable mépriſable & que ſa loi n'eſt qu'un tiſſu de revêries que l'ignorance a mis en vogue, que l'intérêt entretient, & que la tyrannie protége.

§. XVI.

On prétend néanmoins qu'une Religion établie ſur des fondemens ſi foibles, eſt divine & ſurnaturelle, comme ſi on ne ſavoit pas qu'il n'y a point de gens plus propres à donner cours aux plus abſurdes opinions que les femmes & les idiots; il n'eſt donc pas merveilleux que Jéſus-Chriſt n'eût pas de Savans à ſa ſuite, il ſavoit bien que ſa Loi ne pouvoit s'accorder avec le bon ſens; voilà, ſans-doute, pourquoi il déclamoit ſi ſouvent

---

(a) C'eſt le jugement qu'en portoit le Pape Léon X, comme il paroît par ce mot ſi connu & ſi hardi dans un ſiecle où l'eſprit philoſophique avoit fait encore ſi peu de progrès. „ On ſait de tems immémorial, diſoit-il au „ Cardinal Bembo, combien cette fable de Jéſus-Chriſt „ nous a été profitable. „ *Quantum nobis noſtriſque ea de Chriſto fabula profuerit, ſatis eſt omnibus ſeculis notum.*

contre les ſages qu'il exclut de ſon Royaume, où il n'admet que les pauvres d'eſprit, les ſimples & les imbéciles : Les eſprits raiſonnables doivent ſe conſoler de n'avoir rien à démêler avec des inſenſés.

§. XVII.

Quant à la morale de Jéſus-Chriſt, on n'y voit rien de divin qui la doive faire préférer aux écrits des anciens, ou plutôt tout ce qu'on y voit en eſt tiré ou imité. St. Auguſtin (*a*) avoue qu'il a trouvé dans quelques-uns de leurs écrits tout le commencement de l'Evangile ſelon St. Jean : ajoutez à cela que l'on remarque que cet Apôtre étoit tellement accoûtumé à piller les autres qu'il n'a point fait difficulté de dérober aux Prophêtes leurs enigmes & leurs viſions, pour en compoſer ſon Apocalipſe. D'où vient, par exemple, la conformité qui ſe trouve entre la doctrine du Vieux & du Nouveau Teſtament, & les écrits

(*a*) Confeſſions Liv. 7. Chap. 9. ℣. 20.

de Platon, sinon de ce que les Rabins, & ceux qui ont composé les écritures, ont pillé ce grand homme? La naissance du monde a plus de vraisemblance dans son *Timée*, que dans le livre de la Génèse, cependant on ne peut pas dire que cela vienne de ce que Platon aura lu dans son voyage d'Egypte des livres Judaïques, puisqu'au rapport de St. Augustin (*a*) le Roi Ptolomée ne les avoit pas encore fait traduire quand ce Philosophe y voyagea.

La description du Pays que Socrate fait à Simias dans le *Phedon*, a infiniment plus de grace que le Paradis Terrestre; & la fable des Androgynes (*b*) est sans comparaison mieux trouvée que tout ce que nous apprenons de la Génèse au sujet de l'extraction de l'une des côtes d'Adam pour en former la femme, &c. Y a-t-il encore rien qui ait plus de rapport aux deux embrasemens de Sodome & de Gomorrhe que celui que

(*a*) Idem Ibidem.

(*b*) *Voyez* dans le banquet de Platon, le Discours d'Aristophane.

cauſa Phaëton? Y a-t-il rien de plus conforme que la chûte de Lucifer & celle de Vulcain, ou celle des Géans abîmés par la foudre de Jupiter? Quelles choſes ſe reſſemblent mieux que Samſon & Hercule, Elie & Phaëton, Joſeph & Hypolite, Nabuchodonoſor & Lycaon, Tantale & le mauvais riche, la Manne des Iſraëlites & l'Ambroiſie des Dieux? Saint-Auguſtin (*a*), St. Cyrille & Théophilacte comparent Jonas à Hercule, ſurnommé *Trinoctius*, parce qu'il fût trois jours & trois nuits dans le ventre de la Baleine.

Le fleuve de Daniel repréſenté au Chap. 7 de ſes Prophéties, eſt une imitation viſible du Pyriphlégéton dont il eſt parlé au dialogue de l'immortalité de l'ame. On a tiré le péché originel de la boëte de Pandore, le Sacrifice d'Iſaac & de Jephté de celui d'Iphigénie, en la place de laquelle une biche fût ſubſtituée. Ce qu'on rapporte de Loth & de ſa femme eſt tout-à-fait con-

(*a*) Cité de Dieu, Liv. 1, Chap. 14.

forme

forme à ce que la fable nous apprend de Baucis & de Philémon, l'hiſtoire de Bellérophon eſt le fondement de celle de St Michel & du Démon qu'il vainquit; enfin il eſt conſtant que les Auteurs de l'Ecriture ont tranſcrit preſque mot à mot les œuvres d'Héſiode & d'Homere.

§. XVIII.

Quand à Jéſus-Chriſt, Celſe montroit au rapport d'Origène (*a*) qu'il avoit tiré de Platon ſes plus belles Sentences. Telle eſt celle qui porte *qu'un chameau paſſeroit plutôt par le Trou d'une aiguille, qu'il n'eſt aiſé à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu*, (*b*) C'eſt à la ſecte des Phariſiens, dont il étoit, que ceux qui croient en lui doivent la croyance qu'ils ont de l'immortalité de l'ame, de la réſurrection, de l'enfer, & la plus grande partie de ſa morale, où je ne vois rien qui ne ſoit dans celle d'Epictete, d'Epicu-

(*a*) Liv. 6. contre Celſe.

(*b*) Liv. 8, Chap. 4.

re & de quantité d'autres ; ce dernier étoit cité par St. Jérôme (*a*) comme un homme dont la vertu faiſoit honte aux meilleurs Chrétiens, & dont la vie étoit ſi tempérante, que ſes meilleurs repas n'étoient qu'un peu de fromage, du pain & de l'eau : Avec une vie ſi frugale, ce Philoſophe, tout Payen qu'il étoit, diſoit qu'il valoit mieux être infortuné & raiſonnable que d'être riche & opulent ſans avoir de raiſon ; ajoutant qu'il eſt rare que la fortune & la ſageſſe ſe trouvent réunies ſous un même ſujet, & qu'on ne ſauroit être heureux ni vivre ſatisfait ; qu'autant que notre félicité eſt accompagnée de prudence, de juſtice & d'honnêteté, qui ſont les qualités d'où réſulte la vraie & la ſolide volupté.

Pour Epictete, je ne crois pas que jamais aucun homme, ſans en excepter Jéſus-Chriſt, ait été plus ferme, plus auſtere, plus égal, & ait eu une morale pratique plus ſublime que la ſienne. Je ne dis rien qu'il ne me fût aiſé de prouver ſi c'en étoit ici le lieu, mais de peur de paſ-

(*a*) Liv. 2. contre Jovinien, Chap. 8.

ſer les bornes que je me ſuis preſcrites, je ne rapporterai des belles actions de ſa vie, qu'un ſeul exemple. Etant eſclave d'un affranchi; nommé Epaphrodite, Capitaine des Gardes de Néron, il prit fantaiſie à ce brutal de lui tordre la jambe; Epictete s'appercevant qu'il y prenoit plaiſir, lui dit en ſouriant qu'il voyoit bien qu'il ne finiroit pas qu'il ne lui eût caſſé la jambe; ce qui arriva comme il l'avoit prédit: *Eh bien*! continua-t-il d'un viſage égal & riant, *ne vous avois-je pas bien dit que vous me caſſeriez la jambe*? Y eût-il jamais de conſtance pareille à celle-là? Et peut-on dire que Jéſus-Chriſt ait été juſques-là, lui qui pleuroit & ſuoit de peur à la moindre alarme qu'on lui donnoit, & qui témoigna, près de mourir une puſilanimité tout-à-fait mépriſable, & que l'on ne vit point dans ſes Martyrs.

Si l'injure des tems ne nous eût pas ravi le livre qu'Arrien avoit fait de la vie & de la mort de notre Philoſophe, je ſuis perſuadé que nous verrions bien d'autres exemples de ſa patience. Je ne doute pas qu'on ne diſe de cette action ce que les Prêtres diſent des vertus des Philoſophes, que c'eſt une vertu dont la vanité eſt la baſe, & qui

n'eſt point en effet ce qu'elle paroît : mais je ſais bien que ceux qui tiennent ce langage ſont de ces gens qui ſe diſent en chaire tout ce qui leur vient à la bouche, & croient avoir bien gagné l'argent qu'on leur donne pour inſtruire le peuple, quant ils ont déclamé contre les ſeuls hommes qui ſachent ce que c'eſt que la droite raiſon & la véritable vertu ; tant il eſt vrai que rien au monde n'approche ſi peu des mœurs des vrais Sages que les actions de ces hommes ſuperſtitieux qui les décrient ; ceux-ci ſemblent n'avoir étudié que pour parvenir à un poſte qui leur donne du pain, ils ſont vains & s'applaudiſſent quant ils l'ont obtenu, comme s'ils étoient parvenus à un état de perfection, bien qu'il ne ſoit pour ceux qui l'obtiennent, qu'un état d'oiſiveté, d'orgueil, de licence & de volupté, où la plûpart ne ſuivent rien moins que les maximes de la Religion qu'ils profeſſent. Mais laiſſons-là des gens qui n'ont aucune idée de la vertu réelle, pour examiner la Divinité de leur Maître.

§. XIX.

Après avoir examiné la politique & la morale

du Chriſt, où l'on ne trouve rien d'auſſi utile & d'auſſi ſublime que dans les écrits des anciens Philoſophes, voyons ſi la réputation qu'il s'eſt acquiſe après ſa mort eſt une preuve de ſa Divinité. Le Peuple eſt ſi accoûtumé à la déraiſon, que je m'étonne qu'on prétende tirer aucune conſéquence de ſa conduite; l'expérience nous prouve qu'il court toujours après des phantômes, & qu'il ne fait & ne dit rien qui marque du bon ſens. Cependant c'eſt ſur de pareilles chimeres, qui ont été de tout tems en vogue, malgré les efforts des Savans qui s'y ſont toujours oppoſés, que l'on fonde ſa croyance. Quelques ſoins qu'ils ayent pris pour déraciner les folies régnantes, le Peuple ne les a quittées qu'après en avoir été raſſaſié.

Moyſe eût beau ſe vanter d'être l'interprête de Dieu & prouver ſa miſſion & ſes droits par des ſignes extraordinaires, pour peu qu'il s'abſentât (ce qu'il faiſoit de tems à autre pour conférer, diſoit-il, avec Dieu, & ce que firent pareillement Numa Pompilius & pluſieurs autres légiſlateurs) pour peu, dis-je, qu'il s'abſentât, il ne trouvoit à ſon retour que les traces du culte

des Dieux que les Hébreux avoient vus en Egypte. Il eût beau les tenir 40 ans dans un déſert pour leur faire perdre l'idée des Dieux qu'ils avoient quittés, ils ne les avoient pas encore oubliés, ils en vouloient toujours de viſibles qui marchaſſent devant eux, ils les adoroient opiniâtrement, quelque cruauté qu'on leur fit éprouver.

La ſeule haine qu'on leur inſpira pour les autres nations par un orgueil dont les plus idiots ſont capables, leur fit perdre inſenſiblement le ſouvenir des Dieux d'Egypte, pour s'attacher à celui de Moyſe, on l'adora quelque tems avec toutes les circonſtances marquées dans la Loi, mais on le quitta par la ſuite pour ſuivre celle de Jéſus-Chriſt, par cette inconſtance qui fait courir après la nouveauté.

§. XX.

Les plus ignorans des Hébreux avoient adopté la Loi de Moyſe; ce furent auſſi de pareilles gens qui coururent après Jéſus; & comme le nombre en eſt infini, & qu'ils s'aiment les uns les autres, on ne doit pas s'étonner ſi ſes nouvelles erreurs ſe répandirent aiſément. Ce n'eſt pas que

les nouveautés ne ſoient dangereuſes pour ceux qui les embraſſent, mais l'enthouſiaſme qu'elle excitent anéantit la crainte. Ainſi les Diſciples de Jéſus-Chriſt tout miſérables qu'ils étoient à ſa ſuite, & tous mourans de faim (comme on le voit par la néceſſité où ils furent un jour avec leur conducteur d'arracher des Epics dans les champs pour ſe nourrir) les diſciples de Jéſus-Chriſt, dis-je, ne commencerent à ſe décourager que lorſqu'ils virent leur Maître entre les mains des bourreaux & hors d'état de leur donner les biens, la puiſſance & la grandeur qu'il leur avoit fait eſpérer.

Après ſa mort ſes diſciples au déſeſpoir de ſe voir fruſtrés de leurs eſpérances firent de néceſſité vertu; bannis de tous les lieux & pourſuivis par les Juifs qui les vouloient traiter comme leur Maître, ils ſe répandirent dans les contrées voiſines, où ſur le rapport de quelques femmes ils débiterent ſa réſurrection, ſa filiation Divine & le reſte des fables dont les Evangiles ſont ſi remplis.

La peine qu'ils avoient à réuſſir parmi les Juifs les fit réſoudre à chercher fortune chez les Gen-

tils, & à tenter s'ils ne seroient pas plus heureux parmi des étrangers, mais comme il falloit plus de science qu'ils n'en avoient, les Gentils étant Philosophes, & par conséquent trop amis de la raison pour se rendre à des bagatelles, les Sectateurs de Jésus gagnerent un jeune homme (*a*) d'un esprit bouillant & actif, un peu mieux instruit que des pêcheurs sans lettres, ou plus capable de faire écouter son babil; celui-ci s'associant avec eux par un coup du Ciel (car il falloit du merveilleux) attira quelques partisans à la secte naissante par la crainte des prétendues peines d'un Enfer, imité des fables des anciens Poëtes, & par l'espérance des joies du Paradis, où il eût l'imprudence de faire dire qu'il avoit été enlevé.

Ces disciples, à force de prestiges & de mensonges, procurerent à leur Maître l'honneur de passer pour un Dieu, honneur auquel Jésus de son vivant n'avoit pu parvenir : son sort ne fût pas meilleur que celui d'Homere, ni même si

(*a*) St. Paul.

honorable, puiſque ſix des Villes qui avoient chaſſé & mépriſé ce dernier pendant ſa vie, ſe firent la guerre pour ſavoir à qui reſteroit l'honneur de lui avoir donné le jour.

§. XXI.

On peut juger par-tout ce que nous avons dit que le Chriſtianiſme n'eſt, comme toutes les autres Religions qu'une impoſture groſſiérement tiſſue, dont le ſuccès & les progrès étonneroient même ſes inventeurs s'ils revenoient au monde; mais ſans nous engager plus avant dans un labyrinthe d'erreurs & de contradictions viſibles dont nous avons aſſez parlé, diſons quelque choſe de Mahomet, lequel a fondé une loi ſur des maximes toutes oppoſées à celles de Jéſus-Chriſt.

§. XXII.

De Mahomet.

A peine les Diſciples du Chriſt avoient éteint la Loi Moſaïque, pour introduire la Loi Chré-

tienne, que les hommes entraînés par la force & par leur inconſtance ordinaire, ſuivirent un nouveau légiſlateur, qui s'éleva par les mêmes voyes que Moyſe; il prit comme lui le titre de Prophête & d'Envoyé de Dieu; comme lui il fit des miracles, & ſut mettre à profit les paſſions du peuple. D'abord il ſe vit eſcorté d'une populace ignorante, à laquelle il expliquoit les nouveaux Oracles du Ciel. Ces miſérables ſéduits par les promeſſes & les fables de ce nouveau Impoſteur, répandirent ſa renommée & l'exalterent au point d'éclipſer celle celle de ſes prédéceſſeurs.

Mahomet n'étoit pas un homme qui parût propre à fonder un Empire, il n'excelloit ni en Politique ni (*a*) en Philoſophie; il ne ſavoit ni lire ni

(*a*) „ Mahomet dit le Comte de Boulainvilliers, étoit „ ignorant des Lettres vulgaires, je le veux croire; mais „ il ne l'étoit pas aſſûrément de toutes les connoiſſances „ qu'un grand voyageur peut acquérir avec beaucoup „ d'eſprit naturel, lorſqu'il s'efforce de l'employer uti- „ lement. Il n'étoit point ignorant dans ſa propre langue, „ dont l'uſage, & non la lecture, lui avoit appris toute „ la fineſſe & les beautés. Il n'étoit pas ignorant dans

écrire. Il avoit même si peu de fermeté qu'il eût souvent abandonné son entreprise s'il n'eût été forcé à soutenir la gageure par l'adresse d'un de ses Sectateurs. Dès qu'il commença à s'élever & à devenir célèbre ; Corais, puissant Arabe, jaloux qu'un homme de néant eût l'audace d'abuser le peuple, se déclara son ennemi & traversa son entreprise ; mais le Peuple persuadé que Mahomet avoit des conférences continuelles avec

---

„ l'art de savoir rendre odieux ce qui est véritablement „ condamnable, & de peindre la vérité avec des couleurs „ simples & vives, qui ne permettent pas de la méconnoître. En effet, tout ce qu'il a dit est vrai, par rapport aux dogmes essentiels à la Religion ; mais il n'a „ pas dit tout ce qui est vrai : & c'est en cela seul que „ notre Religion differe de la sienne. „ Il ajoute plus bas „ que Mahomet n'a été ni grossier, ni barbare ; qu'il a „ conduit son entreprise avec tout l'art, toute la délicatesse, toute la constance, l'intrépidité, les grandes „ vues dont Alexandre & César eussent été capables dans „ sa place, &c. „ *Vie de Mahomet, par le Comte de Boulainvilliers*, Liv. 2, page 266, 267 & 268, Edition d'Amsterdam 1731.

Dieu & ſes Anges fit qu'il l'emporta ſur ſon ennemi ; la famille de Corais eût le deſſous, & Mahomet ſe voyant ſuivi d'une foule imbécile qui le croyoit un homme divin, crut n'avoir plus beſoin de ſon compagnon : mais de peur que celui-ci ne découvrit ſes impoſtures, il voulut le prévenir, & pour le faire plus ſûrement il l'accabla de promeſſes, & lui jura qu'il ne vouloit devenir grand que pour partager avec lui ſon pouvoir, auquel il avoit tant contribué. „ Nous „ touchons, dit-il, au tems de notre élévation, „ nous ſommes ſûr d'un grand Peuple que nous „ avons gagné, il s'agit de nous aſſurer de lui „ par l'artifice que vous avez ſi heureuſement „ imaginé. „ En même tems il lui perſuada de ſe cacher dans la foſſe des Oracles.

C'étoit un puits d'où il parloit pour faire croire au Peuple que la voix de Dieu ſe déclaroit pour Mahomet qui étoit au milieu de ſes proſélites. Trompé par les careſſes de cè perfide, ſon aſſoſcié alla dans la foſſe contrefaire l'Oracle à ſon ordinaire ; Mahomet paſſant alors à la tête d'une multitude infatuée, on entendit une voix qui diſoit : „ Moi qui ſuis votre Dieu, je déclare que j'ai

„ établi Mahomet pour être le Prophête de toutes „ les nations ; ce ſera de lui que vous apprendrez „ ma véritable loi que les Juifs & les Chrétiens „ ont altérée. „ Il y avoit long-tems que cet homme jouoit ce rôle, mais enfin il fût payé par la plus grande & la plus noire ingratitude. En effet Mahomet entendant la voix qui le proclamoit un homme divin ſe tournant vers le peuple, lui commanda au nom de ce Dieu qui le reconnoiſſoit pour ſon Prophête, de combler de pierres cette foſſe, d'où étoit ſorti en ſa faveur un témoignage ſi authentique en mémoire de la pierre que Jacob éleva pour marquer le lieu où Dieu lui étoit apparu. Ainſi périt le miſérable qui avoit contribué à l'élévation de Mahomet; ce fût ſur cet amas de pierres que le dernier des plus célèbres impoſteurs à établi ſa loi : Ce fondement eſt ſi ſolide & fixé de telle ſorte qu'après plus de mille ans de règne on ne voit pas encore d'apparence qu'il ſoit ſur le point d'être ébranlé.

§. XXIII.

Ainſi Mahomet s'éleva & fût plus heureux

que Jéſus, en ce qu'il vit avant ſa mort le progrès de ſa loi, ce que le fils de Marie ne put faire à cauſe de ſa pauvreté. Il fût même plus heureux que Moyſe, qui par un excès d'ambition ſe précipita lui-même pour finir ſes jours; Mahomet mourut en paix & au comble de ſes ſouhaits, il avoit de plus quelque certitude que ſa Doctrine ſubſiſteroit après ſa mort, l'ayant accommodée au génie de ſes ſectateurs, nés & élevés dans l'ignorance; ce qu'un homme plus habile n'eût peut-être pu faire.

Voilà, Lecteur, ce qu'on peut dire de plus remarquable touchant les trois célèbres Légiſlateurs dont les Religions ont ſubjugué une grande partie de l'univers. Ils étoient tels que nous les avons dépeints; c'eſt à vous d'examiner s'ils méritent que vous les reſpectiez, & ſi vous êtes excuſables de vous laiſſer conduire par des guides que la ſeule ambition a élevés, & dont l'ignorance éterniſe les rêveries. Pour vous guérir des erreurs dont ils vous ont aveuglés, liſez ce qui ſuit avec un eſprit libre & déſintéreſſé, ce ſera le moyen de découvrir la vérité.

CHAPITRE IV.

VÉRITÉS SENSIBLES ET ÉVIDENTES.

PARAGRAPHE PREMIER.

MOyſe, Jéſus & Mahomet étant tels que nous venons de les peindre, il eſt évident que ce n'eſt point dans leurs écrits qu'il faut chercher une véritable idée de la divinité. Les apparitions & les conférences de Moyſe & de Mahomet, de même que l'origine divine de Jéſus, ſont les plus grandes impoſtures qu'on ait pu mettre au jour, & que vous devez fuir ſi vous aimez la vérité.

§. II.

Dieu n'étant, comme on a vu, que la nature, ou, ſi l'on veut, l'aſſemblage de tous les êtres de toutes les propriétés & de toutes les énergies, eſt néceſſairement la cauſe immanente & non diſtincte de ſes effets; il ne peut être ap-

pellé ni bon, ni méchant, ni juſte, ni miſéricordieux, ni jaloux; ce ſont des qualités qui ne conviennent qu'à l'homme; par conſéquent il ne ſauroit ni punir ni récompenſer. Cette idée de punitions & de récompenſes ne peut ſéduire que des ignorans, qui ne conçoivent l'Etre ſimple, qu'on nomme *Dieu*, que ſous des images qui ne lui conviennent nullement; ceux qui ſe ſervent de leur jugement ſans confondre ſes opérations avec celles de l'imagination, & qui ont la force de ſe défaire des préjugés de l'enfance, ſont les ſeuls qui s'en faſſent une idée claire & diſtincte. Ils l'enviſagent comme la ſource de tous les Etres, qui les produit ſans diſtinction, les uns n'étant pas préférables aux autres à ſon égard, & l'homme ne lui coûtant pas plus à produire que le plus petit vermiſſeau ou la moindre plante.

§. III.

Il ne faut donc pas croire que l'Etre univerſel qu'on nomme communément *Dieu* faſſe plus de cas d'un homme que d'une fourmi, d'un lion plus que d'une pierre; il n'y a rien à ſon égard

ce

de beau ou de laid, de bon ou de mauvais, de parfait ou d'imparfait. Il ne s'embarraſſe point d'être loué, prié, recherché, careſſé; il n'eſt point ému de ce que les hommes font ou diſent, il n'eſt ſuſceptible ni d'amour ni de haine (*a*); en un mot il ne s'occupe pas plus de l'homme que du reſte des créatures, de quelque nature qu'elles ſoient. Toutes ces diſtinctions ne ſont que des inventions d'un eſprit borné; l'ignorance les imagina & l'intérêt les fomente.

§. IV.

Ainſi tout homme ſenſé ne peut croire ni Dieux, ni Enfer, ni Eſprit, ni Diables, de la maniere

---

(*a*) *Omnis enim per ſe divûm natura neceſſe eſt*
Immortali ævo ſumma cum pace fruatur,
Semota ab noſtris rebus, ſejunctaque longè;
Nam privata dolore omni privata periclis,
Ipſa ſuis pollens opibus: nihil indiga Noſtri,
Nec bene pro meritis capitur, nec tangitur, ira.
Lucret. *de rerum nat.* Lib. I. ℣. 57 & ſeqq.

qu'on en parle communément. Tous ces grands mots n'ont été forgés que pour éblouir ou intimider le vulgaire. Que ceux donc qui veulent se convaincre encore mieux de cette vérité prêtent une sérieuse attention à ce qui suit, & s'accoutument à ne porter des jugemens qu'après de mûres réflexions.

§. V.

Une infinité d'astres que nous voyons au-dessus de nous, ont fait admettre autant de corps solides où ils se meuvent, parmi lesquels il y en a un destiné à la Cour Céleste, où Dieu se tient comme un Roi au milieu de ses Courtisans. Ce lieu est le séjour des Bienheureux où l'on suppose que les bonnes ames vont se rendre en quittant le corps. Mais sans nous arrêter à une opinion si frivole & que nul homme de bon sens ne peut admettre, il est certain que ce que l'on appelle *Ciel*, n'est autre chose que la continuation de l'air qui nous environne, fluide dans lequel les Planetes se meuvent sans être soûtenues par aucune masse solide, de même que la terre que nous habitons.

§. VI.

Comme l'on a imaginé un Ciel dont on a fait le séjour de Dieu & des Bienheureux, ou, suivant les Payens, des Dieux & des Déesses, on s'est depuis figuré, comme eux un *Enfer* ou lieu souterrain, où l'on assure que les ames des méchans descendent pour y être tourmentées : mais ce mot d'*Enfer* dans sa signification naturelle, n'exprime autre chose qu'un lieu bas & creux, que les Poëtes ont inventé pour opposer à la demeure des habitans célestes, qu'ils ont supposée haute & élevée. Voilà ce que signifient exactement les mots *infernus* ou *inferi* des Latins, ou celui des Grecs qui entendent un lieu obscur tel qu'un sépulchre, ou tout autre lieu profond & redoutable par son obscurité. Tout ce qu'on en dit n'est que l'effet de l'imagination des Poëtes & de la fourberie des Prêtres ; tous les discours des premiers sont figurés & propres à faire impression sur des esprits foibles, timides & mélancoliques ; ils furent changés en articles de foi par ceux qui ont le plus grand intérêt à soutenir cette opinion.

CHAPITRE V.

De l'Ame.

PARAGRAPHE PREMIER.

L'Ame eſt quelque choſe de plus délicat à traiter que ne ſont le Ciel & l'Enfer ; il eſt donc à propos pour ſatisfaire la curioſité du Lecteur d'en parler avec plus d'étendue : mais avant que de la définir, il faut expoſer ce qu'en ont penſé les plus célebres Philoſophes ; je le ferai en peu de mots, afin qu'on le retienne avec plus de facilité.

§. II.

Les uns ont prétendu que l'ame eſt un *Eſprit* ou une ſubſtance immatérielle, d'autres ont ſoûtenu que c'eſt une portion de la Divinité ; quelques-uns en font un air très-ſubtil ; d'autres diſent que c'eſt une harmonie de toutes les parties du corps, enfin d'autres que c'eſt la plus ſubtile partie du ſang qui s'en ſépare dans le cerveau, &

ſe diſtribue par les nerfs ; cela poſé, la ſource de l'ame eſt le cœur où elle s'engendre ; & le lieu où elle exerce ſes plus nobles fonctions eſt le cerveau, vû qu'elle y eſt plus épurée des parties groſſieres du ſang. Voilà quelles ſont les opinions diverſes que l'on s'eſt faites ſur l'ame. Cependant pour les mieux développer, diviſons-les en deux claſſes. Dans l'une ſeront les Philoſophes qui l'ont crue corporelle, dans l'autre ceux qui l'ont regardée comme incorporelle.

§. III.

Pithagore & Platon ont avancé que l'ame étoit incorporelle, c'eſt-à-dire, un être capable de ſubſiſter ſans l'aide du corps & qui peut ſe mouvoir de lui-même. Ils prétendent que toutes les ames particulieres des animaux ſont des portions de l'ame univerſelle du monde, que ces portions ſont incorporelles & immortelles, ou de la même nature qu'elle, comme l'on conçoit fort bien que cent petits feux ſont de même nature qu'un grand feu d'où ils ont été pris.

§. IV.

Ces Philoſophes ont cru que l'Univers étoit animé par une ſubſtance immatérielle, immortelle & inviſible, qui ſait tout, qui agit toujours, & qui eſt la cauſe de tout mouvement, & la ſource de toutes les ames qui en ſont des émanations. Or comme ces ames ſont très-pures & d'une nature infiniment ſupérieure au corps, elles ne s'uniſſent pas, diſent-ils, immédiatement, mais par le moyen d'un corps ſubtil comme la flamme, ou cet air ſubtil & étendu que le vulgaire prend pour le Ciel. Enſuite elles prennent un corps encore moins ſubtil, puis un autre un peu moins groſſier, & toujours ainſi par degrés juſqu'à ce qu'elles puiſſent s'unir aux corps ſenſibles des animaux où elles deſcendent comme dans des cachots ou des ſépulchres. La mort du corps, ſelon eux, eſt la vie de l'ame qui s'y trouvoit comme enſevelie & où elle n'exerçoit que foiblement ſes plus nobles fonctions ; ainſi par la mort du corps l'ame ſort de ſa priſon, ſe débaraſſe de la matiere, & ſe réunit à l'ame du monde dont elle étoit émanée.

Ainſi, ſuivant cette opinion, toutes les ames des animaux ſont de même nature, & la diverſité de leurs fonctions ou facultés ne vient que de la différence des corps où elles entrent.

Ariſtote (*a*) admet une intelligence univerſelle commune à tous les êtres & qui fait à l'égard des intelligences particulieres ce que fait la lumiere à l'égard des yeux; & comme la lumiere rend les objets viſibles, l'entendement uuiverſel rend ces objets intelligibles.

Ce Philoſophe définit l'ame ce qui nous fait vivre, ſentir, concevoir & mouvoir; Mais il ne dit point quel eſt cet Etre, qui eſt la ſource & le principe de ſes nobles fonctions, & par conſéquent ce n'eſt point chez lui qu'il faut chercher l'éclairciſſement des doutes que l'on a ſur la nature de l'ame.

§ V.

Dicéarque, Aſclépiade, & Galien à quelques

(*a*) *Voyez* le Dictionnaire de Bayle. Art. *Averoës.*

égards, ont auſſi cru que l'ame étoit incorporelle, mais d'une autre maniere ; car ils ont dit que l'ame n'eſt autre choſe que l'harmonie de toutes les parties du corps, c'eſt-à-dire, ce qui réſulte d'un mêlange exact des élémens & de la diſpoſition des parties, des humeurs & des eſprits. Ainſi, diſent-ils, comme la ſanté n'eſt point une partie de celui qui ſe porte bien quoiqu'elle ſoit en lui, de même, quoique l'ame ſoit dans l'animal, ce n'eſt point une de ſes parties, mais l'accord de toutes celles dont il eſt compoſé.

Surquoi il eſt à remarquer que ces Auteurs croyent l'ame incorporelle, ſuru n principe tout oppoſé à leur intention ; car dire qu'elle n'eſt point un corps, mais ſeulement quelque choſe d'inſéparablement attaché au corps, c'eſt dire qu'elle eſt corporelle, puiſqu'on appelle corporel non-ſeulement ce qui eſt corps, mais tout ce qui eſt forme ou accident, ou ce qui ne peut être ſéparé de la matiere.

Voilà les Philoſophes qui ſoutiennent que l'ame eſt incorporelle ou immatérielle ; on voit qu'ils ne ſont pas d'accord avec eux-mêmes, & par conſéquent qu'ils ne méritent point d'être crus.

Paſſions à ceux qui ont avoué qu'elle eſt corporelle ou matérielle.

§. VI.

Diogène a cru que l'ame eſt compoſée d'air, d'où il a dérivé la néceſſité de reſpirer, & il la définit un air qui paſſe de la bouche par les poumons dans le cœur, où il s'échauffe, & d'où il ſe diſtribue enſuite dans tout le corps.

Leucippe & Démocrite ont dit qu'elle étoit de feu, & que, comme le feu, elle étoit compoſée d'atômes qui pénétrent aiſément toutes les parties du corps & qui le font mouvoir.

Hypocrate a dit qu'elle étoit compoſée d'eau & de feu; Empédocle des quatre Elémens. Epicure a cru, comme Démocrite, que l'ame eſt compoſée de feu; mais il ajoute que dans cette compoſition il entre de l'air, une vapeur, & une autre ſubſtance qui n'a point de nom, & qui eſt le principe du ſentiment; que de ces quatre ſubſtances différentes, il ſe fait un eſprit très-ſubtil, qui ſe répand par tout le corps & qui doit s'appeller *l'ame*.

Descartes soutient aussi, mais pitoyablement, que l'ame n'est point matérielle ; je dis *pitoyablement*, car jamais Philosophe ne raisonna si mal sur ce sujet que ce grand homme ; & voici de quelle façon il s'y prend. D'abord il dit qu'il faut douter de l'existence de son corps ; croire qu'il n'y en a point, puis raisonner de cette maniere : *Il n'y a point de corps : je suis pourtant : donc je ne suis pas un corps ; par conséquent je ne puis être qu'une substance qui pense.* Quoique ce beau raisonnement se détruise assez de lui-même, je dirai néanmoins en deux mots quel est mon sentiment.

1o. Ce doute que M. Descartes propose est totalement impossible, car quoiqu'on pense quelquefois ne point penser qu'il y ait des corps, il est vrai néanmoins qu'il y en a quand on y pense.

2o. Quiconque croit qu'il n'y a point de corps doit être assuré qu'il n'en est pas un, nul ne pouvant douter de soi-même, ou s'il en est assuré, son doute est donc inutile.

3o. Lorsqu'il dit que l'ame est une substance qui pense, il ne nous apprend rien de nouveau. Chacun en convient, mais la difficulté est de

déterminer ce que c'eſt que cette ſubſtance qui penſe, & c'eſt ce qu'il ne fait pas plus que les autres.

§. VII.

Pour ne point biaiſer comme il a fait, & pour avoir la plus ſaine idée qu'on puiſſe ſe former de l'ame de tous les animaux, ſans en excepter l'homme qui eſt de la même nature, & qui n'exerce des fonctions différentes que par la diverſité ſeule des organes & des humeurs, il faut faire attention à ce qui ſuit.

Il eſt certain qu'il y a dans l'univers un fluide très-ſubtil ou une matiere très-déliée & toujours en mouvement dont la ſource eſt dans le ſoleil, le reſte eſt répandu dans les autres corps plus ou moins ſelon leur nature ou leur conſiſtance. Voilà ce que c'eſt que l'ame du monde; voilà ce qui le gouverne & le vivifie, & dont quelque portion eſt diſtribuée à toutes les parties qui le compoſent.

Cette ame eſt le feu le plus pur qui ſoit dans l'univers. Il ne brûle pas de ſoi-même, mais par

différens mouvemens qu'il donne aux particules des autres corps où il entre, il brûle & fait ressentir sa chaleur. Le feu visible contient plus de cette matiere que l'air, celui-ci plus que l'eau, & la terre en a beaucoup moins; les plantes en ont plus que les minéraux, & les animaux encore davantage. Enfin ce feu renfermé dans le corps le rend capable de sentimens, & c'est ce qu'on appelle l'*ame*, ou ce qu'on nomme les *esprits animaux*, qui se répandent dans toutes les parties du corps. Or il est certain que cette ame étant de même nature dans tous les animaux, se dissipe à la mort de l'homme ainsi qu'à celle des bêtes. D'où il suit que ce que les Poëtes & les Théologiens nous disent de l'autre monde est une chimere qu'ils ont enfantée & débitée pour des raisons qu'il est aisé de deviner.

CHAPITRE VI.

Des esprits qu'on nomme Démons.

PARAGRAPHE PREMIER.

NOus avons dit ailleurs comment la notion des Eſprits s'eſt introduite parmi les hommes, & nous avons fait voir que ces eſprits n'étoient que des Phantômes qui n'exiſtent que dans leur propre imagination.

Les premiers docteurs du genre humain n'étoient pas aſſez éclairés pour expliquer au peuple ce que c'étoit que ces Phantômes; mais ils ne laiſſoient pas de lui dire ce qu'ils en penſoient. Les uns voyant que les Phantômes ſe diſſipoient, & n'avoient nulle conſiſtance les appelloient *immatériels*; *incorporels*, des formes ſans matiere, des couleurs & des figures, ſans être néanmoins des corps ni colorés ni figurés, ajoutant qu'ils pouvoient ſe revêtir d'air comme d'un habit lorſqu'ils vouloient ſe rendre viſibles aux yeux des

hommes. Les autres disoient que c'étoit des corps animés, mais qu'ils étoient faits d'air ou d'une autre matiere plus subtile, qu'ils épaississoient à leur gré, lorsqu'ils vouloient paroître.

§. II.

Si ces deux sortes de Philosophes étoient opposés dans l'opinion qu'ils avoient des Phantômes, ils s'accordoient dans les noms qu'ils leur donnoient, car tous les appelloient *Démons*; en quoi ils étoient aussi insensés, que ceux qui croyent voir en dormant les ames des personnes mortes, & que c'est leur propre ame qu'ils voient quand ils se regardent dans un miroir, ou enfin qui croient que les étoiles qu'on voit dans l'eau sont les ames des étoiles. D'après cette opinion ridicule ils tomberent dans une erreur qui n'est pas moins absurde, lorsqu'ils crurent que ces Phantômes avoient un pouvoir illimité, notion destituée de raison; mais ordinaire aux ignorans, qui s'imaginent que les Etres qu'ils ne connoissent pas ont une puissance merveilleuse.

§. III.

Cette ridicule opinion ne fût pas plutôt divulguée que les Légiſlateurs s'en ſervirent pour appuyer leur autorité. Ils établirent la croyance des Eſprits qu'ils appellerent *Religion*, eſpérant que la crainte que le peuple auroit de ces puiſſances inviſibles le retiendroit dans ſon devoir; & pour donner plus de poids à ce dogme ils diſtinguerent les *Eſprits* ou *Démons* en bons & mauvais : les uns furent deſtinés à exciter les hommes à obſerver leurs loix, les autres à les retenir & à les empêcher de les enfreindre.

Pour ſavoir ce que c'eſt que les Démons, il ne faut que lire les Poëtes Grecs & leurs Hiſtoires, & ſur-tout ce qu'en dit Héſiode dans ſa Théogonie où il traite amplement de la génération & de l'origine des Dieux.

§. IV.

Les Grecs ſont les premiers qui les ont inventés; de chez eux ils ont paſſé, par le moyen de leurs Colonies, dans l'Aſie, dans l'Egypte

& l'Italie. C'eſt-là où les Juifs, qui étoient diſperſés à Alexandrie & ailleurs, en ont eu connoiſſance. Ils s'en ſont heureuſement ſervis comme les autres peuples, mais avec cette différence qu'ils n'ont pas nommé *Démons*, comme les Grecs, les bons & les mauvais Eſprits indifféremment, mais ſeulemet les mauvais, réſervant au ſeul bon Démon le nom d'*Eſprit*, de *Dieu*, & appellant *Prophêtes* ceux qui étoient inſpirés par le bon eſprit; de plus, ils regardoient comme des effets de l'Eſprit Divin tout ce qu'ils regardoient comme un grand bien, & comme effets du *Caco-Démon* ou Eſprit malin tout ce qu'ils eſtimoient un grand mal.

§. V.

Cette diſtinction du bien & du mal leur fit appeller *Démoniaques* ceux que nous nommons, *Lunatiques*, *Inſenſées*, *Furieux*, *Epileptiques*; comme auſſi ceux qui parloient un langage inconnu. Un homme mal fait & mal propre étoit, à leur avis, poſſédé d'un Eſprit immonde; un muet l'étoit d'un Eſprit muet. Enfin les mots qu'ils

d'*Eſprit* & de *Démon* leur devinrent ſi familiers qu'ils en parloient en toute rencontre : d'où il eſt clair que les Juifs croyoient, comme les Grecs, que les Eſprits ou Phantômes n'étoient pas de pures chimeres, ni des viſions, mais des êtres réels indépendans de l'imagination.

§. VI.

De là vient que la Bible eſt toute remplie de contes ſur les Eſprits, les Démons & les Démoniaques ; mais il n'y eſt dit nulle part comment & quand ils furent créés, ce qui n'eſt guére pardonnable à Moyſe qui s'eſt, dit-on, mêlé de parler de la création du Ciel & de la Terre. Jéſus qui parle aſſez ſouvent d'Anges & d'Eſprits bons & mauvais ne nous dit pas non-plus s'ils ſont matériels ou immatériels. Cela fait voir que tous les deux ne ſavoient que ce que les Grecs en avoient appris à leurs ancêtres. Sans cela Jéſus Chriſt ne ſeroit pas moins blâmable de ſon ſilence que de

ſa malice à refuſer à tous les hommes la grace, la foi & la piété qu'il aſſure leur pouvoir donner.

Mais pour revenir aux Eſprits, il eſt certain que ces mots *Démons*, *Satan*, *Diable*, ne ſont point des noms propres qui déſignent quelque individu, & qu'il n'y eût jamais que les ignorans qui y crurent, tant parmi les Grecs qui les inventerent, que parmi les Juifs qui les adopterent : Depuis que ces derniers furent infectés de ces idées, ils approprierent ces noms qui ſignifient *ennemi*, *accuſateur* & *exterminateur*, tantôt aux Puiſſances inviſibles, tantôt aux viſibles, c'eſt-à-dire aux Gentils qu'ils diſoient habiter le Royaume de Satan, n'y ayant qu'eux dans leur opinion, qui habitaſſent celui de Dieu.

§. VII.

Comme Jéſus-Chriſt étoit Juif & par conſéquent fort imbu de ces opinions, il ne faut pas s'étonner ſi l'on rencontre ſouvent dans ſes Evangiles & dans les écrits de ſes diſciples, ces mots de *Diable*, de *Satan*, d'*Enfer*, comme ſi c'étoit quelque choſe de réel ou d'effectif. Cependant il eſt très-évident, comme nous l'avons déjà fait obſerver, qu'il n'y a rien de plus chimérique; & quand ce que nous avons dit ne ſuffiroit pas pour le prouver, il ne faut que deux mots pour convaincre les opiniâtres.

Tous les Chrétiens demeurent d'accord que Dieu eſt la ſource de toutes choſes, qu'il les a créées, qu'il les conſerve, & que ſans ſon ſécours elles tomberoient dans le néant, ſuivant ce principe il eſt certain qu'il a créé ce qu'on appelle le *Diable* ou *Satan*. Or ſoit qu'il l'ait créé bon ou mauvais (ce dont il ne s'agit pas ici,) il eſt inconteſtablement l'ouvrage du premier principe; s'il ſubſiſte tout méchant qu'il eſt, comme

on le dit, ce ne peut être que par la volonté de Dieu. Or, comment eſt-il poſſible de concevoir que Dieu conſerve une créature, qui non-ſeulement le haït mortellement & le maudit ſans ceſſe, mais qui s'efforce encore de lui débaucher ſes amis pour avoir le plaiſir de le mortifier? Comment dis-je, eſt-il poſſible que Dieu laiſſe ſubſiſter ce Diable pour lui faire à lui-même tout le chagrin qu'il peut, pour le détrôner s'il étoit en ſon pouvoir, & pour détourner de ſon ſervice ſes Favoris & ſes Elus?

Quel eſt ici le but de Dieu, ou plutôt que nous veut-on dire en nous parlant du Diable & de l'Enfer? Si Dieu peut tout & qu'on ne puiſſe rien ſans lui, d'où vient que le Diable le haït le maudit, & lui enleve ſes amis? Ou Dieu y conſent, ou il n'y conſent pas: S'il y conſent, le Diable en le maudiſſant ne fait que ce qu'il doit, puiſqu'il ne peut que ce que Dieu veut; par conſéquent ce n'eſt pas le Diable, mais Dieu même qui ſe maudit: choſe abſurde, s'il en fût jamais! S'il n'y conſent pas, il n'eſt pas vrai

qu'il ſoit Tout-puiſſant, & par conſéquent il y a deux principes, l'un du bien & l'autre du mal; l'un qui veut une choſe, l'autre qui veut le contraire. Où nous conduira ce raiſonnement ? A faire avouer ſans réplique que ni Dieu, ni le Diable, ni le Paradis, ni l'Enfer, ni l'Ame ne ſont point ce que la Religion les dépeint, & que les Théologiens, c'eſt-à-dire, ceux qui débitent des fables pour des vérités, ſont des gens de mauvaiſe foi qui abuſent de la crédulité des peuples pour leur inſinuer ce qui leur plaît, comme ſi le vulgaire étoit abſolument indigne de la vérité, ou ne dût être nourri que de chimeres, dans leſquelles un homme raiſonnable ne voit que du vuide, du néant & de la folie.

Il y a long-tems que le monde eſt infecté de ces abſurdes opinions; cependant de tout tems il s'eſt trouvé des eſprits ſolides & des hommes ſinceres, qui malgré la perſécution ſe ſont récriés contre les abſurdités de leur ſiécle, comme on vient de faire dans ce petit Traité. Ceux qui aiment la vérité y trouveront, ſans-doute, quel-

que consolation ; c'est à ceux-là que je veux plaire sans me soucier du jugement de ceux à qui les préjugés tiennent lieu d'oracle infaillible.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas ;
Atque metus omnes & inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari.

Virg. Georg. Liv. 2. v. 490.

Fin du Traité.

SENTIMENS

SUR LE TRAITÉ

DES TROIS IMPOSTEURS.

IL y a long tems qu'on diſpute s'il y a eu véritablement un Livre imprimé ſous le titre *de Tribus Impoſtoribus.*

Mr. de la Monnoye informé qu'un ſavant d'Allemagne (*a*) vouloit publier une diſſertation pour prouver qu'il y a eu véritablement un Livre imprimé, *de Tribus Impoſtoribus*, écrivit à un de ſes

(*a*) Daniel George Mothof, mort le 30 Juin 1691 ſans avoir tenu parole.

amis une Lettre pour établir le contraire : Cette lettre fût communiquée par Mr. Bayle a M. Baſnage de Beauval, qui en donna au mois de Février 1694, un extrait dans ſon hiſtoire des ouvrages des Savans. Poſtérieurement Mr. de la Monnoye a fait ſur cette matiere une plus ample diſſertation dans une lettre de Paris du 16 Juin 1712, à M. le Préſident Bouhier, dans laquelle il aſſure qu'on trouvera en petit l'Hiſtoire preſque complette de ce fameux livre.

Il réfute d'abord l'opinion de ceux qui attribuent cet Ecrit à l'Empereur *Frédéric I.* Cette fauſſe imputation vient d'un endroit de Grotius dans ſon appendice du traité *de Antichriſto*, dont voici les termes :

Librum de tribus impoſtoribus abſit ut Papæ tribuam aut Papæ oppugnatoribus; jam olim inimici Frederici Barbaroſſæ imperatoris famam ſparſerant libri talis, quaſi juſſu ipſius ſcripti, ſed ab eo tempore, nemo eſt qui viderit; quare fabulam eſſe arbitror. C'eſt Colomiez qui rapporte cette citation pag. 28 de ſes *mélanges Hiſtoriques.* Mais il y a deux fautes, ajoute-t-il : 1o. Ce ne fut pas *Frédéric I* ou *Barberouſſe* qu'on faiſoit auteur de

ce livre, mais *Fréderic II*, ſon petit-fils, comme il paroît par les Epîtres de *Pierre des Vignes*; ſon Sécrétaire & ſon Chancelier, & par *Mathieu Paris*, qui rapportent qu'il fût accuſé d'avoir dit que *le monde avoit été ſéduit par trois impoſteurs*, & non pas d'avoir compoſé un livre ſous ce titre. Mais cet Empereur a fortement nié qu'il eût jamais dit pareille choſe. Il déteſta le blaſphême qu'on lui reprochoit, déclarant que c'étoit une calomnie atroce : ainſi c'eſt à tort que *Lipſe* & d'autres écrivains l'ont condamné ſans avoir aſſez examiné ſes défenſes.

Averroes, près d'un ſiecle auparavant, s'étoit moqué des trois Religions & avoit dit que (a) *la Religion Judaïque étoit une Loi d'enfans, la Chrétienne une Loi d'impoſſibilité, & la Mahométanne une Loi de pourceaux.*

Depuis, pluſieurs ont écrit avec beaucoup de liberté ſur le même ſujet.

On lit dans *Thomas de Cantimpré* qu'un maî-

(a) Apud Nevizanum 1. Silvæ nupt. 2 n. 121.

tre *Simon de Tournay* disoit que *trois Séducteurs*; *Moyse*, *Jésus-Christ* & *Mahomet avoient infatué de leur doctrine le genre humain.* C'est apparemment ce Maître *Simon de Churnay* dont *Mathieu Paris* conte une autre impiété, & le même que *Polidore de Virgile* appelle *de Turvay*, noms l'un & l'autre corrompus.

Parmi les Manuscrits de la Bibliothéque de M. l'Abbé *Colbert* que le Roi a acquis en 1732, il s'en trouve un nummeroté 2071 qui est *d'Alvare Pélage*, Cordelier Espagnol, Evêque de Salves & Algarve, connu par ses livres de *Planctu Ecclesiæ*, qui rapporte qu'un nommé *Scotus* Cordelier & Jacobin, détenu prisonnier à Lisbonne pour plusieurs impiétés, avoit traité également d'imposteurs Moyse, Jésus-Christ & Mahomet, disant que le premier avoit trompé les Juifs, le second les Chrétiens, & le troisieme les Sarrazins. *Disseminavit iste impius hæreticus in Hispaniâ* (ce sont les termes d'*Alvare Pélage*) *quod tres deceptores fuerunt in mundo, scilicet Moyses qui deceperat Judos, & Christus qui decëperat Christianos, & Mahometus qui decepit Sarracenos.*

Le bon *Gabriel Berlette* dans un ſermon de *St. André* fait dire à *Porphire* ce qui ſuit : *& ſic falſa eſt Porphirii ſententia, qui dixit tres fuiſſe garrulatores qui totum mundum ad ſe converterunt; primus fuit Moyſes in Populo Judaico, ſecundus Mahometus, tertius Chriſtus.* Belle Chronologie qui met Jéſus-Chriſt & Porphire après Mahomet !

Les manuſcrits du Vatican, cités par *Odonir Rainoldo*, Tome 19 des Annales Eccléſiaſtiques, font mention d'un *Jeannin de Solcia*, Chanoine de Bergame, Docteur en Droit Civil & Canon, nommé en Latin dans le Décret de Pie II *Javinus de Solcia*, condamné le 14 Novembre 1459, pour avoir ſoutenu cette impiété que Moyſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet avoient gouverné le monde à leur fantaiſie, *mundum pro ſuarum libito voluntatum rexiſſe.* Jean-Louis *Vivaldo de Mondovi*, qui écrivoit en 1506, & dont on a entr'autres ouvrages un traité *de duodecim perſecutionibus Eccleſiæ Dei*, dit au Chapitre de la ſixieme perſécution, qu'il y a des gens qui oſent mettre en queſtion lequel des trois Légiſlateurs a été le plus ſuivi, Jéſus-Chriſt, Moyſe, ou Ma-

homet : *qui in quæstionem vertere præsumunt, dicentes : quis in hoc mundo majorem gentium aut populorum sequelam habuit, an Christus, an Moyses, an Mahametus ?*

Herman Ristvik, Hollandois, brûlé à la Haye en 1512, se mocquoit de la Religion Juive & de la Chrétienne : on ne dit pas qu'il parlât de la Mahométane, mais un homme qui traitoit Moyse & Jésus-Christ d'imposteurs, pouvoit-il avoir meilleure opinion de Mahomet ?

On doit penser de même de l'Auteur inconnu des impiétés contre Jésus-Christ, trouvées l'an 1547 à Geneve parmi les papiers du nommé *Gruet*. Un Italien nommé *Fausto da Longiano* avoit entrepris un ouvrage qu'il intituloit *Le Temple de la Vérité*, dans lequel il ne prétendoit pas moins que de détruire toutes les religions, „ J'ai, „ dit-il, commencé un ouvrage intitulé *Le Tem-* „ *ple de la Verité*, dessein bizarre que peut-être „ je diviserai en trente livres ; on y verra la des- „ truction de toutes les sectes, de la Juive, de „ la Chrétienne, de la Mahométanne & des „ autres Religions, à prendre toutes ces choses „ dans leur premier principe. „ Mais parmi les

lettres de *L'Aretin* à ce *Fausto*, il ne s'en trouve aucune où cet ouvrage soit désigné ; peut-être n'a-t-il jamais été achevé, & quand il l'auroit été & qu'il auroit paru, il seroit différent de celui dont il s'agit, dont on prétend qu'il y a une traduction Allemande imprimée *in-folio*, dont il reste encore des exemplaires dans les Bibliothéques d'Allemagne. *Claude Beauregard*, en Latin *Berigardus*, Professeur en Philosophie, premièrement à Paris, ensuite à Pise, & enfin à Padoue, cite ou désigne un passage du livre *des trois imposteurs*, où les miracles que Moyse fit en Egypte sont attribués à la supériorité de son démon sur celui des Magiciens de Pharaon. *Giordan Brun*, brûlé à Rome le 17 février 1600, a été accusé d'avoir avancé quelque chose d'approchant. Mais parce que *Beauregard* & *Brun* ont avancé de pareilles revêries, & ont jugé à propos de les citer comme tirées du livre *des trois Imposteurs*, est-ce une preuve sûre qu'ils ayent lû ce livre ? Ils l'auroient sans-doute mieux fait connoître, & auroient dit s'il est manuscrit ou imprimé, en quel volume & en quel lieu.

Tentzelius, sur la foi d'un de ses amis préten-

du témoin oculaire, fait la description du livre, spécifiant jusqu'au nombre de huit feuilles ou cahiers, & voulant prouver au troisieme Chapitre que l'ambition des législateurs est la source unique de toutes les Religions, il cite pour exemple Moyse, Jésus-Christ & Mahomet. *Struvius* après *Tenzelius* rapporte le même détail, & n'y trouvant rien que la fiction ne puisse inventer ne paroît pas plus disposé à croire l'existence du livre.

Le Journaliste de Leipsic dans ses *Acta eruditorum* du mois de janvier 1709 pag. 36 & 37, produit cet extrait d'une lettre dont voici le sens : *Etant en Saxe, j'ai vu le livre des trois Imposteurs, dans le Cabinet de M. ***, C'est un volume in-8° Latin, sans marque ni du nom de l'imprimeur, ni du tems de l'impression, laquelle, à en juger par le caractere, paroissoit avoir été faite en Allemagne ; j'eus beau employer toutes les inventions imaginables pour obtenir la permission de le lire entier, le maître du livre, homme d'une piété délicate ne voulût jamais y consentir, & j'ai même su qu'un célébre Professeur de wittemberg lui en avoit offert une grosse somme. Etant allé peu de*

tems après à Nuremberg, comme je m'y entretenois un jour de ce livre avec M. ANDRÉ MYLDORF, *homme respectable par son âge & par sa doctrine, il m'avoua de bonne foi qu'il l'avoit lû, & que c'étoit M.* WLFER *Ministre qui le lui avoit prêté ; sur quoi de la maniere dont il me détailloit la chose, je jugeai que c'étoit un exemplaire tout semblable au précédent ; d'où je concluois qu'indubitablement c'étoit le livre en question ; tout autre qui ne sera pas in-8°, ni d'aussi ancienne impression ne pouvant être le véritable.* L'Auteur de ce livre auroit pû & dû donner plus d'éclaircissement ; car il ne suffit pas de dire j'ai vû, il faut faire voir & démontrer qu'on a vû, autrement cela n'est pas plus authentique qu'un oui-dire ; à quoi il faut réduire tous les Auteurs, dont il est jusqu'ici fait mention dans cette dissertation.

Le premier qui ait parlé du livre comme existant, en 1543, est *Guillaume Postel* dans son traité de la conformité de l'Alcoran avec la doctrine des Luthériens ou des Evangélistes qu'il nomme *Anévangélistes*, & qu'il entreprend de rendre tout-à-fait odieux, en voulant faire voir

que le Luthéranisme conduit droit à l'Athéisme ; Il en rapporte pour preuves trois ou quatre livres composés, selon lui, par des Athées, qu'il dit avoir été des premiers Sectateurs du prétendu nouvel Evangile. *Id arguit nefarius tractatus Villanovani de tribus Profetis, cimbalum mundi Pantagrulus, & novæ insulæ, quorum autores erant anevangelistarum antesignani.* Ce *Villanovanus* que *Postel* dit Auteur du livre *des trois Imposteurs* est *Michel Servet*, fils d'un Notaire, qui étant né en 1509 à Villaneuva en Arragon, a pris le nom de *Villanovanus* dans la préface qu'il ajoute à une Bible qu'il fit imprimer à Lyon en 1542, par *Hugues de la Porte*, & prenoit en France le nom de *Villeneuve*, sous lequel on lui fit son procès après avoir fait imprimer, en 1553 à Vienne en Dauphiné la même année de sa mort, son livre intitulé *Christianismi restitutio*, un livre devenu extrêmement rare par les soins qu'on prit à Geneve d'en rechercher les exemplaires pour les brûler ; mais dans tous les Catalogues des livres de *Servet*, on n'y trouve point le livre *de tribus Impostoribus*. Ni *Calvin* ni *Beze*, ni *Alexandre Morus*, ni aucun autre défenseur

défenseur du parti Huguenot, qui ont écrit contre *Servet*, & qui avoient intérêt de justifier son supplice & de le convaincre d'avoir composé ce livre, aucun ne l'en avoit accusé. *Postel* Exjésuite, est le premier qui sans autorité l'a fait.

Florimond de Rémond, Conseiller au Parlement de Bordeaux, a écrit positivement avoir vu le livre imprimé. Voici ses termes. " *Jacques* „ *Curio* en sa Chronologie de l'an 1556, dit „ que le Palatinat se rempliſſoit de tels moqueurs „ de religion, nommés *Liévanistes*, gens qui „ tiennent pour fables les livres Saints, sur-tout » du grand Législateur de Dieu, Moyse : n'a-t-» on pas vu un livre forgé en Allemagne, quoi-„ qu'imprimé ailleurs, au même tems que l'hé-» résie jouoit aussi son personnage, qui semoit » cette doctrine, portant ce titre *des trois Impos-» teurs*, &c. se moquant des trois Religions » qui seules reconnoissent le vrai Dieu, la Juive, » la Chrétienne & la Mahométane ? Ce seul ti-» tre montroit quel étoit le siecle de sa naissance » qui osoit produire un livre si impie. Je n'en » eusse pas fait mention si *Osius* & *Génébrard* » avant moi n'en eussent parlé. Il me souvient

» qu'en mon enfance j'en vis l'exemplaire au
» college de Preſle entre les mains de *Ramus*,
» homme aſſez remarquable par ſon haut & émi-
» nent ſavoir, qui embrouilla ſon eſprit parmi
» pluſieurs recherches des ſecrets de la religion
» qu'il manioit avec la Philoſophie. On faiſoit
« paſſer ce méchant livre de main en main parmi
» les plus doctes deſireux de le voir. O aveugle
» curioſité ! » Tout le monde connoît *Florimond de Rémond* pour un Auteur ſans conſéquence, dont on diſoit communément trois choſes mémorables. *Ædificabat ſine pecunia, judicabat ſine conſcientia, ſcribebat ſine ſcientia.* On ſait même qu'il prêtoit ſouvent ſon nom au P. *Richaume* Jéſuite qui (ſon nom étant fort odieux aux Proteſtans) ſe cachoit ſous celui du conſeiller de Bordeaux. Mais ſi *Oſius* & *Génébrard* en parloient auſſi formellement que *Florimond de Rémond*, il y auroit de quoi balancer : voici ce que *Génébrard* en dit dans la page 39 de ſa Réponſe à *Lambert Danan*, imprimée *in*-8o à paris en 1581. *Non Blandratum, non Alciatum, non Ochinum, ad Mahometiſmum impulerunt : non Valleum ad atheiſmi profeſſionem induxerunt : non alium quem-*

dam ad spargendum libellum de tribus Impostoribus, quorum secundus esset Christus Dominus, duo alii Moyses & Mahometes, pellexerunt. Mais, est-ce assez spécifier ce Livre impie ? & Génébrard dit-il l'avoir vu ? & seroit-il possible qu'on n'en eût aujourd'hui plus, & de plus véritables connoissances, s'il avoit véritablement existé ? On sait combien de manteries se sont débitées dans tous les tems sur plusieurs livres qui ne se sont jamais trouvés, quoique des gens eussent assuré les avoir vus, & même cité les lieux où ils leur avoient été communiqués. On a voulu dire que le livre *des trois Imposteurs* étoit dans la Bibliotheque de M. *Salvius*, Plénipotentiaire de Suede à Munster ; que la Reine *Christine* n'ayant pas voulu le lui demander pendant qu'il vivoit, aussi-tôt qu'elle avoit su sa mort, avoit envoyé M. *Bourdelot*, son premier médecin, prier la Veuve de satisfaire sa curiosité ; mais qu'elle avoit répondu que le malade saisi de remords de conscience la veille de sa mort, avoit dans sa chambre fait jeter le livre au feu. C'est à-peu-près en même tems que *Christine* faisoit chercher avec empressement le *Colloquium heptaplomeres* de *Bodin*, manuscrit alors fort rare : Après

une longue quête, elle parvint enfin à le trouver ; mais quelque passion qu'elle eût de voir le livre *de tribus Impostoribus*, quelques recherches qu'elle en eût fait faire dans toutes les Bibliotheques de l'Europe, elle est morte sans avoir pu le déterrer. N'en peut-on pas conclure qu'il n'existoit pas ? Sans quoi les soins de la Reine *Christine* auroient infailliblement découvert ce Livre que *Postel* annonce avoir paru en 1543, & *Florimond de Rémond* en 1556. D'autres dans la suite ont assigné d'autres époques.

En 1654 *Jean-Baptiste Morin*, Médecin célebre & Mathématicien écrivit une lettre sous le nom de *Vincent Panurge*, qu'il s'adressa à lui-même. *Vincentii Panurgii epistola de tribus Impostoribus, ad clarissimum virum Joan. Bapt. Morinum Medicum.* Les trois Imposteurs dont il veut parler sont *Gassendi*, *Neure* & *Bernier*, qu'il veut rendre odieux par ce titre. *Chrétien Kortholt* en 1680, a donné le titre *de tribus Impostoribus* à son livre contre *Herbet*, *Hobbe*, & *Spinosa*, & a dit dans sa préface qu'on avoit vu le traité véritable *des trois Imposteurs* entre les mains d'un libraire de Basle : Tel a été l'abus qu'on a fait

de ce titre contre des adversaires, & par où on a imposé à la crédulité des demi-savans, qui, sans examiner, sont les dupes du premier coup-d'œil. Car seroit-il possible, si ce livre avoit existé véritablement, qu'on ne l'eût réfuté, comme on a fait le livre des Préadamistes de M. *de la Peyrere*, & les écrits de *Spinosa*, l'ouvrage même de *Bodin*? Le *Colloquium heptaplomeres*, quoique manuscrit, a été réfuté. Le livre *de tribus Impostoribus* méritoit-il plus de grace? D'où vient n'a-t-il point été censuré & mis à l'Index? Pourquoi n'a-t-il point été brûlé par la main du bourreau? Les livres contre les bonnes mœurs se tolerent quelquefois, mais ceux qui attaquent aussi fortement le fond de la Religion ne demeurent jamais impunis. *Florimond de Rémond* qui dit avoir vu le livre, a affecté de dire qu'il étoit alors enfant, âge propre à écrire les Contes des Fées; il cite *Ramus* qui étoit mort, il y avoit trente ans, & ne pouvoit plus le convaincre de mensonge; il cite *Osius* & *Génébrard*, mais en termes vagues, sans spécifier l'endroit de leurs œuvres; il dit qu'on faisoit passer ce livre de main en main, qu'on auroit plutôt dû enfermer & tenir sous la clef.

On peut encore opposer ce passage de *Thomas Brovne* dont voici les mots, partie 1, section 19 de son livre intitulé *Religio medici*, traduit de l'Anglois en Latin par *Jean Merrivheater* : *Monstrum illud hominis, diis inferis a secretis scelus, nefarii illius tractatûs de tribus impostoribus autor quantumvis ab omni Religione alienus adeò ut nec Judæus, nec Turca, nec Christianus fuerit, planè tamen athæus non erat.* D'où on inférera qu'il falloit qu'il eût vu le livre pour juger ainsi de l'auteur. Mais *Brovne* ne parle de la sorte que parce que *Bernardin Ochin*, qui, selon lui, comme il le marque par un astérisque, étoit Auteur de ce livre, étoit plutôt Déiste qu'Athée, & que tout Déiste avec de l'esprit & un peu de littérature est capable de concevoir & d'exécuter un pareil dessein. *Molthius* dans sa note sur cet endroit de *Brovne* n'assure pas, & avec raison, que ce livre fût d'*Ochin* ; car on veut que ce livre ait été composé en Latin, & *Ochin* n'a jamais écrit qu'en Italien ; de plus s'il avoit été soupçonné d'avoir eu part à cet ouvrage, ses ennemis qui ont fait tant de bruit de quelques-uns de ses Dialogues touchant la Trinité & touchant la Po-

lygamie, ne lui auroient pas pardonné le traité *des trois Impoſteurs*. Mais comment accorder *Brovne* & *Génébrard* qui traitent *Ochin* de Mahométan, & qui diſent qu'il n'étoit ſectateur, ni de Moyſe, ni de Jeſus-Chriſt, ni de Mahomet? Que de contradictions!

Naudé par une ridicule mépriſe croyoit ce Traité des trois Impoſteurs d'*Arnauld de Villeneuve*, Ecrivain groſſier & barbare; & *Eruſtius* déclare avoir ouï dire étant à Rome à *Campanelle* que c'étoit l'ouvrage de *Muret*, Ecrivain très-poli & très-latin, poſtérieur de plus de deux ſiecles à *Arnauld de Villeneuve*: mais il faut qu'*Eruſtius* ſe trompe, & que *Campanelle* ait varié; car dans la préface de ſon *Atheiſmus triumphatus*, & plus expreſſément encore dans ſa queſtion *de gentiliſmo non retinendo*, il dit que c'eſt d'Allemagne que l'ouvrage étoit parti: or, il faudra ſuppoſer qu'il n'y avoit que l'édition qui fût d'Allemagne, mais que la compoſition étoit de *Muret*: ce qui ſera entiérement oppoſé à ce que *Florimond de Rémond* a dit ci-deſſus que le livre avoit été forgé en Allemagne, quoique imprimé ailleurs: mais *Muret* a été accuſé à faux & ne

ne doit pas avoir beſoin d'apologie. On a jugé de ſa religion par ſes mœurs. Les Huguenots fâchés de ce qu'ayant goûté leur doctrine, il l'avoit depuis quittée ſans retour, ne l'ont pas épargné dans l'occaſion : *Beze* dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique lui a reproché deux crimes, dont le ſecond eſt l'Athéiſme. *Joſeph Scaliger* piqué contre lui pour une bagatelle d'érudition ne lui a pas fait plus de juſtice : *Muret*, a-t-il dit malicieuſement, ſeroit le meilleur Chrétien du monde, s'il croyoit en Dieu auſſi-bien qu'il perſuaderoit qu'il y faut croire : Delà ſont venues les mauvaiſes impreſſions qu'on a priſes contre *Muret*, au lieu d'avoir égard à la piété exemplaire dont il donna des marques édifiantes les dernieres années de ſa vie, on s'eſt aviſé de le noircir cinquante ans après ſa mort d'un ſoupçon inconnu à ſes ennemis les plus déclarés, & duquel il eſt très-sûr que de ſon vivant il ne fut jamais atteint.

Des Compilateurs idiots, qui n'ont nulle teinture de critique, ont enveloppé dans la même accuſation le premier, que la moindre apparence leur a offert ; un *Etienne Dolet*, d'Orléans ; un

François Pucci, de Florence ; un *Jean Milton*, de Londres ; un *Merula* faux Mahométan, on y a même mêlé *Pierre Arretin*, sans considérer qu'il étoit fort ignorant, sans étude, sans lettres, & ne savoit que sa langue naturelle ; parce qu'ils en ont ouï parler comme d'un Ecrivain très-hardi & très-licencieux ; & on s'est avisé de le faire auteur de ce livre. Par la même raison on accuse *Pogge* & d'autres, on remonte jusqu'à *Bocace*, sans doute à cause de son troisieme conte de son Décameron, où est rapportée la parabole des trois anneaux ressemblans, de laquelle il fait une très-dangereuse application à la Religion Juive, à la Chrétienne & à la Mahométane, comme s'il vouloit insinuer qu'on peut embrasser indifféremment l'une des trois, parce qu'on ne sait à laquelle adjuger la préférence. On n'a pas non plus oublié *Machiavel* & *Rabelais* que *Decner* nomme ; & le Hollandois qui a traduit en français le livre de la Religion du Médecin de *Browne*, dans ses notes sur le Chapitre 20, outre *Machiavel*, nomme encore *Erasme*.

Avec moins d'extravagance on pourroit y

mêler & *Pomponace*, & *Cardan*. *Pomponace* Ch. 14. de ſon Traité de l'immortalité de l'ame raiſonnant en pur Philoſophe, & faiſant abſtraction de la croyance Catholique, à laquelle ſolemnellement à la fin de ſes livres il proteſte de ſe ſoumettre, a oſé dire que la doctrine de l'immortalité de l'ame avoit été introduite par tous les fondateurs de Religion pour contenir les Peuples dans le devoir; en quoi, ou tout le monde, ou la plus grande partie, étoit dupe; parce que je ſuppoſe, ajoute-t-il, qu'il n'y ait que trois Religions, celle de Jeſus-Chriſt, celle de Moyſe & celle de Mahomet, ſi toutes les trois ſont fauſſes, il s'enſuit que tout le monde eſt trompé: raiſonnement ſcandaleux, & qui, non-obſtant toutes les précautions de *Pomponace*, a donné lieu à *Jacques Charpentier* de s'écrier *quid vel hâc ſolâ dubitatione in Chriſtiana Schola cogitari poteſt perniciosius*? *Cardan* fait encore pis dans le IIe. de ſes livres de la *ſubtilité*; il compare entr'elles ſuccinctement les quatre Religions générales, & après les avoir fait diſputer l'une contre l'autre, ſans qu'il ſe déclare pour aucune, il finit bruſquement de

cette sorte, *his igitur arbitrio victoriæ relictis*, ce qui signifie qu'il laisse au hasard à décider de la victoire : paroles qu'il corrige de lui-même dans la seconde édition. Ce qui n'a pas empêché qu'il n'en ait été repris très-aigrement trois ans après par *Jules Scaliger* à cause du sens terrible qu'elles renfermoient, & de l'indifférence qu'elles marquoient de la part de *Cardan*, touchant la victoire que l'un des quatre partis, quel qu'il fût, pouvoit remporter, soit par la force des raisons, soit par la force des armes.

Dans le dernier article de *Naudæana*, qui est une rapsodie de bévues & de fausletés, il y a quelques recherches confuses touchant le livre *des trois Imposteurs*. Il y est dit que *Ramus* l'attribuoit à *Postel*, ce qui ne se trouve nulle part dans les écrits de *Ramus* ; quoique *Postel* eût d'étranges visions, & que *Henri Etienne* dépose lui avoir ouï dire que des trois Religions, la Juive, la Chrétienne & la Mahométane, on pourroit en faire une bonne, il n'a pourtant dans aucune de ses œuvres attaqué la mission de Moyse, ni la Divinité de Jesus-

Christ, & n'a pas même osé soutenir en termes précis que cette Religieuse Hospitaliere Vénitienne qu'il appelloit sa mere *Jeanne*, seroit la rédemptrice des femmes, comme Jesus-Christ avoit été le rédempteur des hommes. Seulement, après avoir dit que dans l'homme, *animus* étoit la partie masculine, *anima* la féminine; il a eu la folie d'ajouter que ces deux parties ayant été corrompues par le péché, sa mere *Jeanne* répareroit la féminine, comme Jesus-Christ avoit réparé la masculine. Le livre où il débite cette extravagance fut imprimé *in*-16 à Paris l'an 1553, sous le titre *des Trois merveilleuses Victoires des Femmes*, & n'est pas devenu si rare qu'on ne le trouve encore assez aisément; & l'on verroit de même celui qu'il auroit publié *des trois Imposteurs*, s'il étoit vrai qu'il fût venu à cet excès d'impiété. Il en étoit si éloigné que dès l'an 1543, il déclara hautement que l'ouvrage étoit de *Michel Servet*, & ne fit aucun scrupule pour se venger des Huguenots, ses calomniateurs, de leur imposer, dans une lettre qu'il écrivit à *Masius* l'an 1563, de l'avoir eux-mêmes fait imprimer à

Caen, *nefarium illud trium Impostorum Commentum seu liber contra Christum, Moysen & Mahometem Cadomi nuper ab illis qui Evangelio Calvini se adductissimos profitentur typis excussus est*: au même Chapitre du *Naudæana* il est parlé d'un certain *Barnaud* en des termes si embrouillés qu'on n'y comprend rien, à moins d'avoir un petit livre intitulé *le Magot Genevois*; c'est un *in*-8°. de 98 pages, imprimé l'an 1613, sans nom de lieu; l'auteur ne s'y nomme pas non plus, & pourroit bien être *Henri de Sponde*, depuis Evêque de Pamiers: il dit qu'en ce tems-là un Médecin nommé *Barnaud*, convaincu d'Arianisme, le fut aussi d'avoir fait le livre *de tribus Impostoribus*, qui à ce compte seroit de bien fraîche date. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans ce même dernier article du *Naudæana*, c'est qu'on y fait dire à *Naudé*, homme d'une expérience infinie en matiere de livres, qu'il n'avoit jamais vu le livre *des trois Imposteurs*, qu'il ne le croyoit pas imprimé, & qu'il estimoit fabuleux tout ce qu'on en débitoit.

On peut encore ajouter à ce catalogue le fameux athée *Jules César Vanini*, brûlé à Tou-

louse, l'an 1619, sous le nom de *Lucilio Vanino*, accusé d'avoir répandu ce mauvais livre en France quelques années avant celle de son supplice.

S'il y a des écrivains follement crédules, gens dépourvus de sens commun, qui puissent admettre ces impertinences, & assurer que ce livre se vendoit publiquement alors en divers endroits de l'Europe, les exemplaires n'en devroient pas être si rares; un seul suffiroit pour résoudre la question, mais on n'en voit aucun, ni de ceux-là, ni de ceux qu'on dit avoir été imprimés, soit par *Chrétien Wechel* à Paris vers le milieu du seizieme siecle, soit par le nommé *Nachtégal* à la Haye en 1614 ou 1615. Le pere *Théophile Raynaud* a dit que le premier, de riche qu'il étoit, tomba par punition divine dans une extrême pauvreté. *Mullerus* dit que le second fut chassé de la Haye avec ignominie. Mais *Bayle* dans son Dictionnaire au nom de *Wechel*, a solidement réfuté la fable qu'on a débitée de cet Imprimeur. A l'égard de *Nachtégal*, *Spizelius* rapporte que cet homme qui étoit d'Alcmar, fut chassé, non pour avoir publié le

livre *des trois Impoſteurs*, mais pour y avoir proféré quelques blaſphêmes de cette eſpece. Enfin qu'on parcoure avec attention & patience ce que dit *Vincent Placcius* dans l'édition *in-folio* de ſon vaſte ouvrage *de Anonymis & Pſeudominis*, *Chrétien Korthold* dans ſon livre *de tribus Impoſtoribus*, revu par ſon fils *Sébaſtien*, & enfin *Struvius* dans l'édition de 1706 de ſa diſſertation *de doctis Impoſtoribus* : on ne trouvera rien dans leurs recherches qui prouve que ce livre a exiſté ; & il eſt étonnant que *Struvius*, qui, malgré les preuves plus ſpécieuſes que *Tenzelius* avoit pu lui rapporter de l'exiſtence de ce livre, s'étoit toujours tenu ferme à la négative, ſe ſoit aviſé depuis de croire le livre exiſtant ſur la plus frivole raiſon qui ſe puiſſe imaginer.

Une préface anecdote de l'*Atheïſmus triumphatus* lui étant tombée entre les mains, il y trouva que l'auteur, pour ſe diſculper du crime qu'on lui avoit imputé d'avoir fait le livre *de tribus Impoſtoribus*, répondit que 30 ans avant qu'il vînt au monde ce livre avoit vu le jour. Choſe merveilleuſe ! cette réponſe avancée en

l'air, a paru si démonstrative à *Struvius* qu'il a cessé de douter de l'existence du livre, concluant qu'elle étoit sure, puisqu'il n'étoit plus permis d'ignorer le tems de l'édition, qui ayant précédé de 30 ans la naissance de *Campanelle*, arrivée en 1568, tomboit par conséquent juste en 1538. Delà poussant les découvertes plus loin, il s'est déterminé à prendre *Bocace* pour auteur du livre : par une mauvaise interprétation du livre de *Campanelle*, qui au Chapitre II, No. 6 du livre intitulé *Atheismus triumphatus* s'exprime en ces termes : *hinc Boccacius in fabellis impiis probare contendit non posse discerni inter legem Christi, Moysis & Mahometis quia, eadem signa habent, uti tres annuli consimiles.* Mais *Campanelle* a-t-il entendu par-là que *Bocace* fût auteur du livre *de tribus Impostoribus* ? bien-loin de cela, répondent ailleurs à cette objection des Athées, il dit y avoir satisfait ailleurs *contra Boccacium & librum de tribus Impostoribus* ; & *Struvius* au paragraphe IX de sa dissertation *de doctis Impostoribus* cite lui-même le passage d'*Erustius*, qui dit que *Campanelle* lui a dit que le livre étoit de *Muret* : mais

mais *Muret* étoit né en 1526, & le livre ayant été imprimé en 1538, *Muret* ne pouvoit avoir que 12 ans, âge auquel on ne préſumera jamais qu'il ait été capable d'avoir compoſé un tel livre. Il faut donc conclure que le livre *de tribus Impoſtoribus*, écrit en latin & imprimé en Allemagne, n'a jamais exiſté. Il n'y a jamais eu de livre imprimé, quelque rare qu'il ait été, dont on n'ait eu plus de connoiſſance & plus diſtincte & plus circonſtanciée.

Quoiqu'on n'ait point vu les Œuvres de *Michel Servet*, on a toujours ſu qu'elles avoient été imprimées; où elles l'avoient été avant les deux éditions modernes, qui ont été faites du *Cymbalum mundi*, ouvrage de *Bonnaventure des Perriers*, caché ſous le nom de *Thomas du Clevier*, qui dit l'avoir traduit du latin; & dont il ne reſtoit que deux exemplaires anciens, l'un dans la Bibliotheque du Roi, & l'autre dans celle de Mr. *Bigot*, de Rouen, on ſavoit qu'ils étoient imprimés, le tems & le nom du Libraire: il en eſt de même du livre de *la Béatitude des Chrétiens, ou le fléau de la foi*, dont l'Auteur, *Geoffroi Valée*, d'Orléans fut

pendu & brûlé en Greve, le 9 Février 1573, après avoir abjuré son erreur, petit livre de 13 pages *in*-8°., imprimé sans nom de lieu & sans date, très-mal raisonné, mais si rare que l'exemplaire qu'en avoit Mr. l'Abbé *d'Etrées* est peut-être l'unique. Quand tous ces livres auroient absolument péri, on ne douteroit pas néanmoins qu'ils n'eussent existé, parce que leur histoire est aussi vraie que celle du livre *des trois Imposteurs* est apocryphe.

RÉPONSE
A LA
DISSERTATION
DE Mr. DE LA MONNOYE,
SUR LE TRAITÉ
DES TROIS IMPOSTEURS.

UNE espece de dissertation assez peu démonstrative, qui se trouve à la fin de la nouvelle édition de la *Menagiana* qu'on vient de publier en ce pays, donne occasion de mettre la main à la plume pour donner quelque certitude au Public sur un fait sur lequel il semble que tous les Savans veulent exercer leur critique, & en même tems pour disculper un très-grand nombre de très-habiles Personnages, & même quelques-uns d'une vertu distinguée, qu'on a tâché de faire passer pour être les Auteurs du livre qui fait le sujet de cette Dissertation, qu'on dit être de Mr. *de la Monnoye*.

Je ne doute pas que ce nouveau livre ne ſoit déjà entre vos mains ; vous voyez que je veux parler du petit Traité *de Tribus Impoſtoribus*. L'Auteur de la Diſſertation ſoutient la non-exiſtence de cé Livre ; & tâche de prouver ſon ſentiment par des conjectures, & ſans aucune preuve capable de faire impreſſion ſur un eſprit accoutumé à ne pas ſouffrir qu'on lui en faſſe accroire. Je n'entreprendrai pas de réfuter article par article, cette Diſſertation qui n'a rien de plus nouveau que ce qui ſe trouve dans une Diſſertation Latine *de Doctis Impoſtoribus* de Mr. *Burchar Gotteffled Struve*, imprimée pour la ſeconde fois à *Gêne* chez *Muller* en 1706, & que l'Auteur a vûe puiſqu'il la cite. J'ai en main un moyen bien plus ſûr pour détruire cette Diſſertation de Mr. *de la Monnoye*, en lui apprenant que j'ai vu *meis oculis* le fameux petit Traité *de Tribus Impoſtoribus*, & que je l'ai dans mon Cabinet. Je vais vous rendre compte, Monſieur, & au Public de la maniere dont je l'ai découvert, & comment je l'ai vu ; & je vous en donnerai un court & fidele extrait.

Etant à Francfort sur le Mein en 1706 ; je m'en fus un jour chez un des libraires le mieux assorti en toutes sortes de livres, avec un juif & un ami nommé *Frecht*, étudiant alors en théologie : Nous examinions le catalogue du libraire, lorsque nous vîmes entrer dans la boutique une espece d'officier Allemand, qui s'adressant au libraire, lui demanda en allemand, s'il vouloit conclure leur marché, ou qu'il alloit chercher un autre marchand. *Frecht*, qui reconnut l'officier, le salua & renouvella leur connoissance ; ce qui donna occasion à mon ami de demander à cet officier, qui s'appelloit *Travsendorff*, ce qu'il avoit à démêler avec le libraire. *Travsendorff* lui répondit qu'il avoit deux manuscrits & un livre très-ancien dont il vouloit faire une petite somme pour la campagne prochaine, & que le libraire tenoit à 50 rixdales, ne lui voulant donner que 450 rixdales de ces trois livres dont il en vouloit tirer 500. Cette grosse somme pour deux manuscrits & un petit livret excita la curiosité de *Frecht*, qui demanda à son ami s'il ne pouvoit pas voir des pieces qu'il vouloit vendre si cher. *Travsendorff* tira aussi-tôt de sa poche un paquet de parchemin

lié d'un cordon de soie, qu'il ouvrit, & en tira ses trois livres. Nous entrâmes dans le magasin du libraire, pour les examiner en liberté; & le premier que *Frecht* ouvrit, se trouva l'imprimé, qui avoit un titre italien écrit à la main, à la place du véritable titre, qui avoit été déchiré. Ce titre étoit *Spaccio della bestia trionfante*, dont l'impression ne paroissoit pas ancienne: je crois que c'est le même dont *Toland* a fait imprimer une traduction en anglois, il y a quelques années, & dont les exemplaires se sont vendus si cher. Le second, qui étoit un vieux manuscrit latin d'un caractere assez difficile, n'avoit point de titre, mais au haut de la premiere page étoit écrit en assez gros caractere: *Othoni illustrissimo amico meo carissimo* F. I. S. D. & l'ouvrage commençoit par une lettre dont voici les premieres lignes: *Quod de tribus famosissimis nationum deceptoribus in ordinem jussu meo, digessit doctissimus ille vir, quorum sermonem de illa re in musæo meo habuisti, exscribi curavi; atque codicem illum stylo æquè vero ac puro scriptum, ad te quamprimùm mitto: etenim, &c.* L'autre manuscrit étoit aussi latin & sans titre & commencoit par ces mots, qui

ſont, ce me ſemble, de Ciceron, dans le premier livre *de natura Deorum*: *Qui verò Deos eſſe dixerunt, tanta ſunt in varietate & diſſenſione conſtituti, ut eorum moleſtum ſit annumerare ſententias*: .... *alterum fieri poteſt profectò, ut earum nulla; alterum certè non poteſt, ut plus una vera ſit.*

Frecht, après avoir ainſi parcouru les trois livres avec aſſez de précipitation, s'arrêta au ſecond, dont il avoit ſouvent entendu parler, & duquel il avoit lu tant d'hiſtoires différentes; & ſans rien examiner des deux autres il tira *Travſendorf* à part, & lui dit qu'il trouveroit par-tout des marchands pour ces trois livres. On ne parla pas beaucoup du livre italien, & pour l'autre on convint en liſant par-ci par-là quelques phraſes, que c'étoit un ſyſtême d'athéiſme démontré. Comme le libraire s'en tenoit à ſon offre, & ne vouloit pas convenir avec l'officier, nous ſortîmes, & fûmes au logis de *Frecht*, qui ayant ſes vues fit venir du vin, & en priant *Travſendorf* de nous apprendre comment ces trois livres lui étoient tombés entre les mains, nous lui fîmes vuider tant de raſades que ſa raiſon étant en garrouage, *Frecht*

obtint sans beaucoup de peine qu'il lui laissât le manuscrit *de tribus famosissimis deceptoribus* mais il fallut faire un serment exécrable qu'on ne le copieroit pas. A cette condition nous nous en vîmes les maîtres, vendredi à dix heures du soir, jusqu'au dimanche au soir que *Travsendorff* le viendroit chercher, & vuider encore quelques bouteilles de ce vin qui étoit à son goût.

Comme je n'avois pas moins d'envie que *Frecht* de connoître ce livre, nous nous mîmes aussi-tôt à le parcourir, bien résolus de ne pas dormir jusqu'au Dimanche. Le livre étoit donc bien gros, dira-t-on? point du tout, c'étoit un gros in-8°. de dix cahiers, sans la Lettre qui étoit à la tête, mais d'un si petit caractere, & chargé de tant d'abbréviations, sans points ni virgules, que nous eûmes bien de la peine à en déchiffrer la premiere page en deux heures de tems; mais alors la lecture nous en devint plus aisée, c'est ce qui me fit proposer à mon ami *Frecht* un moyen, qui me sent assez la politique Jésuitique, pour avoir une copie de ce célebre Traité, sans fausser son serment, qui avoit été fait *ad mentem interrogantis*: & il est

probable que *Travſendorff*, en exigeant qu'on ne copiât pas ſon livre, entendoit qu'on ne le tranſcrivît point; ainſi mon expédient fut que nous en fiſſions une traduction: *Frecht* y conſentit après quelques difficultés, & nous mîmes auſſi-tôt la main à l'œuvre. Enfin nous nous vîmes maîtres du livre le Samedi vers minuit. Je repaſſai enſuite à loiſir notre hâtive traduction, & nous en prîmes chacun une copie, nous engageant de n'en donner à perſonne. Quant à *Travſendorff*, il tira les 500 Rixdales du Libraire, qui avoit cette commiſſion d'un Prince de la Maiſon de Saxe, qui ſavoit que ce Manuſcrit avoit été enlevé de la Bibliotheque de Munich, lorſqu'après la défaite des Français & des Bavarois à Hochſtet les Allemands s'emparerent de cette ville où *Travſendorff*, comme il nous l'a raconté, étant entré d'appartement en appartement, juſqu'à la Bibliotheque de S. A. Elect., ce paquet de parchemin & ce cordon de ſoie jaune s'étant offerts à ſes yeux, il n'avoit pu réſiſter à la tentation de le mettre dans ſa poche, ſe doutant que ce pouvoit être quelque piece curieuſe; en quoi il ne ſe trompoit point.

Reste, pour faire l'histoire entiere de l'invention de ce Traité, à vous dire les conjectures que nous fîmes *Enecht* & moi sur son origine. Nous tombâmes d'accord que cet *illustrissimo Othoni*, à qui il est envoyé, étoit *Oton l'Illustre*, Duc de Baviere, fils de *Louis I*, & petit-fils d'*Othon le Grand*, Comte de Schiven & de Witelspach, à qui l'Empereur *Fréderic Barberousse* avoit donné la Baviere pour récompenser sa fidélité, en l'ôtant à *Henri le Lion* pour punir son ingratitude : or cet *Othon l'Illustre* succéda à son pere *Louis I*, en 1230, sous le regne de l'Empereur *Fréderic II*, petit-fils de *Fréderic Barberousse*, & dans le tems que cet Empereur se brouilla tout-à-fait avec la Cour de Rome à son retour de Jérusalem ; ce qui nous a fait conjecturer que F. I. S. D., qui suivoit *l'amico meo carissimo*, signifioit *Frédericus Imperator salutem dicit*, conjecture d'où nous conclûmes que le Traité *de Tribus Impostoribus* avoit été composé depuis l'an 1230, par l'ordre de cet Empereur animé contre la Religion, à cause des mauvais traitemens qu'il recevoit du Chef de la sienne, lequel étoit alors *Grégoire*

IX. dont il avoit été excommunié avant de partir pour ce voyage & qu'il avoit poursuivi jusques dans la Syrie, où il avoit empêché par ses intrigues sa propre armée de lui obéir. Ce Prince à son retour fut assiéger le Pape dans Rome, après avoir ravagé les Provinces des environs, & ensuite il fit avec lui une paix qui ne dura guere, & qui fut suivie d'une animosité si violente entre l'Empereur & le Saint Pontife qu'elle ne finit que par la mort de celui-ci, qui mourut de chagrin de voir *Fréderic* triompher de ses vaines fulminations, & démasquer les vices du St. Pere dans les vers satyriques qu'il fit répandre de tous côtés, en Allemagne, en Italie & en France. Mais nous ne pûmes déterrer quel étoit ce *doctissimus vir* avec qui *Othon* s'étoit entretenu de cette matiere dans le cabinet, & apparemment en la compagnie de l'empereur *Fréderic*, à moins qu'on ne dise que c'est le fameux *Pierre des Vignes* secretaire, ou comme d'autres veulent, chancelier de l'empereur *Frideric II.* Son traité *de potestate imperiali* & ses épîtres nous apprennent quelle étoit son érudition & le zele qu'il avoit pour les intérêts de son maître,

& ſon animoſité contre *Grégoire IX*, les eccléſiaſtiques & les égliſes de ſon tems. Il eſt vrai que dans une de ſes épîtres, il tâche de diſculper ſon maître, qu'on accuſoit dès-lors d'être auteur de ce livre, mais cela pourroit appuyer la conjecture, & faire croire qu'il ne plaidoit pour *Fréderic* qu'afin qu'on ne mît pas ſur ſon compte une traduction ſi ſcandaleuſe: & peut-être nous auroit-il ôté tout prétexte de conjecture, en confeſſant la vérité, ſi lorſque *Fréderic* le ſoupçonnant d'avoir conſpiré contre ſa vie ne l'eût condamné à avoir les yeux crevés, & à être livré aux Piſantins ſes cruels ennemis, & ſi le déſepoir n'eût avancé ſa mort dans un infame cachot, d'où il ne pouvoit ſe faire entendre à perſonne. Ainſi voilà détruites toutes les fauſſes accuſations contre *Averroès*, *Bocace*, *Dolet*, *Arretin*, *Servet*, *Ochin*, *Poſtel*, *Pomponace*, *Campanelle*, *Pogge*, *Pulci*, *Muret*, *Vanini*, *Milton* & pluſieurs autres; & le livre ſe trouve avoir été compoſé par un ſavant du premier ordre de la cour de cet empereur, & par ſon ordre. Quant à ce qu'on a ſoutenu qu'il avoit été imprimé, je crois pouvoir avancer qu'il n'y a guere d'apparence, puiſqu'on peut s'imaginer que *Fréderic*

ayant tant d'ennemis de tous côtés, n'aura pas divulgué ce livre, qui leur auroit donné une belle occasion de publier son irreligion, & peut-être n'y en eut-il jamais que l'original, & cette copie envoyée à *Othon* de Baviere.

En voilà, ce me semble, assez pour la découverte de ce livre, & pour l'époque de son origine : Voici ce qu'il contient.

Il est divisé en six livres ou chapitres, chacun desquels contient plusieurs paragraphes; le premier chapitre a pour titre *de Dieu*, & contient six paragraphes, dans lesquels l'auteur, voulant paroître exempt de tous préjugés d'éducation ou de parti, fait voir que quoique les hommes aient un intérêt tout particulier de connoître la vérité, cependant ils ne se repaissent que d'opinions & d'imaginations, & que trouvant des gens qui ont intérêt de les y entretenir, ils y restent attachés, quoiqu'ils puissent facilement en secouer le joug, en faisant le moindre usage de leur raison. Il passe ensuite aux idées qu'on a de la divinité, & prouve qu'elles lui sont injurieuses, & qu'elles constituent l'être le plus affreux & le plus imparfait qu'on puisse s'imaginer. Il s'en prend à l'i-

gnorance du peuple, ou plutôt à ſa ſotte crédulité, en ajoutant foi aux viſions des prophetes & des apôtres, dont il fait un portrait conforme à l'idée qu'il en a.

Le ſecond chapitre traite des raiſons qui ont porté les hommes à ſe figurer un Dieu; il eſt diviſé en onze paragraphes: ou l'on prouve que de l'ignorance des cauſes phyſiques eſt née une crainte naturelle à la vue de mille accidens terribles, laquelle a fait douter s'il n'exiſtoit pas quelque puiſſance inviſible: doute & crainte, dit l'auteur, dont les fins politiques ont ſu faire uſage ſelon leurs intérêts, & ont donné cours à l'opinion de cette exiſtence qui a été confirmée par d'autres qui y trouvoient leur intérêt particulier, & s'eſt enracinée par la ſottiſe du peuple toujours admirateur de l'extraordinaire, du ſublime & du merveilleux. Il examine enſuite quelle eſt la nature de Dieu, & détruit l'opinion vulgaire des cauſes finales comme contraires à la ſaine phyſique. Enfin il fait voir qu'on ne s'eſt formé telle ou telle idée de la divinité qu'après avoir réglé ce que c'eſt que perſécution, bien, mal, vertu, vice, réglement fait par l'imagination, & ſouvent

le plus faux qu'on puisse imaginer ; d'où sont venues les fausses idées qu'on s'est fait & qu'on conserve de la divinité. Dans le dixieme l'auteur explique à sa maniere ce que c'est que Dieu, & en donne une idée assez conforme au systeme des panthéistes, disant que le mot *Dieu* nous représente un être infini, dont l'un des attributs est d'être une substance étendue, & par conséquent éternelle & infinie ; & dans le onzieme, il tourne en ridicule l'opinion populaire qui établit un Dieu tout-à-fait ressemblant aux rois de la terre ; & passant aux livres sacrés, il en parle d'une maniere très-désavantageuse.

Le troisieme chapitre a pour titre ce que signifie le mot *Religion* ; comment & pourquoi il s'en est introduit un si grand nombre dans le monde. Ce chapitre a vingt-trois paragraphes. Il y examine dans les neuf premiers l'origine des religions, & il confirme par des exemples & des raisonnemens, que bien loin d'être divines, elles sont toutes l'ouvage de la politique. Dans le dixieme paragraphe, il prétend dévoiler l'imposture de Moyse, en faisant voir qui il étoit & comment il s'est conduit pour établir la religion judaïque.

Dans le onzieme, on examine les impoſtures de quelques politiques, comme Numa & Alexandre. Dans le douzieme, on paſſe à Jeſus-Chriſt, dont on examine la naiſſance. Dans le treizieme & les ſuivans on traite de ſa politique. Dans le dix-ſeptieme & le ſuivant on examine ſa morale, qu'on ne trouve pas plus pure que celle d'un grand nombre d'anciens philoſophes. Dans le dix-neuvieme, on examine ſi la réputation où il a été après ſa mort, eſt de quelque poids pour ſa déification; & enfin dans le vingt-deuxieme & le vingt-troiſieme, on traite de l'impoſture de Mahomet, dont on ne dit pas grand'choſe, parce qu'on ne trouve pas d'avocats de ſa doctrine, comme de celle des deux autres.

Le quatrieme chapitre contient des vérités ſenſibles & évidentes, & n'a que ſix paragraphes où on démontre ce que c'eſt que Dieu, & quels ſont ſes attributs: on rejette la croyance d'une vie à venir & de l'exiſtence des eſprits.

Le cinquieme chapitre traite de l'ame; il a ſept paragraphes dans leſquels, après avoir expoſé l'opinion vulgaire, on rapporte celle des philoſophes de l'antiquité, ainſi que le ſentiment de Deſcartes;

Descartes ; & enfin l'auteur démontre la nature de l'ame selon son système.

Le sixieme & dernier chapitre a sept paragraphes ; on y traite des esprits qu'on nomme *démons*, & on fait voir l'origine & la fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence.

Voilà l'anatomie du fameux livre en question, j'aurois pu la faire d'une maniere plus étendue & plus particularisée ; mais outre que cette lettre est déjà trop longue, j'ai cru que c'étoit en dire assez pour le faire connoître, & faire voir qu'il est en nature entre mes mains. Mille autres raisons que vous comprendrez assez, m'empêchent de m'étendre autant que je l'aurois pu ; mais *est modus in rebus.*

Ainsi quoique ce livre soit en état d'être imprimé, avec une préface dans laquelle j'ai fait l'histoire de ce livre & de la maniere qu'il a été découvert avec quelque conjecture sur son origine, outre quelques remarques qu'on pourroit mettre à la fin, cependant je ne crois pas qu'il voie jamais le jour, ou il faudroit que les hommes quittassent tout d'un coup leurs imaginations comme ils ont quitté les fraises, les canons & les autres

vieilles modes. Quant à moi je ne m'exposerai pas au *ſtylet théologique* que je crains autant que *Fra-Paolo* craignoit le *ſtylum Romanum*, pour donner le plaiſir à quelques ſavans de lire ce petit traité ; mais auſſi je ne ſerai pas aſſez ſuperſtitieux pour, au lit de la mort, le faire jeter au feu, comme on prétend que fit *Solvius* plénipotentiaire de Suede à la paix de Munſter : ceux qui viendront après moi en feront tout ce qu'il leur plaira ſans que je m'en inquiete dans le tombeau. Avant d'y deſcendre, je ſuis avec eſtime, Monſieur, votre très-obéiſſant ſerviteur,

J. L. R. L.

De Leyde, ce 1 Janvier 1716.

Cette lettre eſt du ſieur *Pierre-Frideric Arpe* de Kiel dans le Holſtein, auteur de l'apologie de *Vanini* imprimée à Rotterdam *in*-8o. en 1712.

COPIE

De l'article IX du tome 1er., seconde partie des *Mémoires de Littérature*, imprimés à la Haye, chez *Henri du Sauzet*, en 1716.

ON ne peut plus préſentement douter qu'il n'y ait eu un traité *de tribus Impoſtoribus*, puiſqu'il s'en trouve pluſieurs copies manuſcrites. Si M. *de la Monnoye* l'eût vu auſſi conforme qu'il l'eſt à l'extrait qu'en donne M. *Arpe* dans ſa lettre imprimée à Leyde le 1er. Janvier 1716, même diviſion en ſix chapitres, mêmes titres & les mêmes matieres qui y ſont traitées, il ſe ſeroit récrié contre la ſuppoſition de ce livre qu'on voudroit mal-à propos attribuer à *Pierre des Vignes*, ſecretaire-chancelier de l'empereur *Fréderic II.* Ce judicieux critique a déjà fait voir la différence du ſtyle Gothique de *Pierre de Vignes* dans ſes épîtres, d'avec celui employé dans la lettre que l'on feint adreſſée au duc de Baviere, *Othon l'Illuſtre*, en lui en-

voyant ce livre. Une remarque bien plus importante n'auroit pas échappé à ſes lumieres Ce traité des *trois Impoſteurs* eſt écrit & raiſonné ſuivant la méthode & les principes de la nouvelle philoſophie, qui n'ont prévalu que vers le milieu du 17e. ſiecle, après que les *Deſcartes*, les *Gaſſendi*, les *Bernier* & quelques autres, ſe ſont expliqués avec des raiſonnemens plus juſtes & plus clairs que les anciens philoſophes qui avoient affecté une obſcurité myſtérieuſe, voulant que leurs ſecrets ne fuſſent que pour les initiés. Il a même échappé à l'auteur de l'ouvrage dans ſon cinquieme chapitre, de nommer M. *Deſcartes*, & il y combat les raiſonnemens de ce grand homme au ſujet de l'ame. Or, ni *Pierre des Vignes*, ni aucun de ceux qu'on a voulu faire paſſer pour auteurs de ce livre, n'ont pu raiſonner ſuivant les principes de la nouvelle philoſophie, qui n'ont prévalu que depuis qu'ils ont écrit. A qui donc attribuer ce livre ? on pourroit conclure qu'il n'eſt que du même tems que la petite lettre imprimée à Leyde en 1716. Mais il ſe trouvera une difficulté. *Tentzelius* qui a écrit en 1689, & poſ-

térieurement, donne auſſi un extrait de ce livre ſur foi d'un de ſes amis prétendu témoin oculaire : ainſi, ſans vouloir fixer l'époque de la compoſition de ce livre qu'on diſoit compoſé en latin & imprimé, le petit traité français manuſcrit, ſoit qu'il n'ait jamais été écrit qu'en cette langue, ou qu'il ſoit une traduction du latin, ce qui ſeroit difficile à croire, ne peut être fort ancien.

Ce n'eſt pas même le ſeul livre compoſé ſous ce titre & ſur cette matiere : un homme que ſon caractere & ſa profeſſion auroit dû engager à s'appliquer à d'autres matieres plus convenables, s'eſt aviſé de compoſer un gros ouvrage écrit en français ſous ce même titre *des trois Impoſteurs*. Dans une préface qu'il a miſe à la tête de ſon ouvrage, il dit qu'il y a long-tems qu'on parle beaucoup du livre *des trois Impoſteurs*, qui ne ſe trouve nulle part, ſoit qu'il n'ait véritablement jamais exiſté, ou qu'il ſoit perdu ; c'eſt pourquoi il veut, pour le reſtituer, écrire ſur le même ſujet. Son ouvrage eſt fort long, fort ennuyeux, & fort mal compoſé, ſans principes, ſans raiſonnemens. C'eſt un amas confus de

toutes les injures & invectives répandues contre les trois légiſlateurs. Ce manuſcrit étoit en deux volumes *in folio*, épais, & d'une belle écriture, & aſſez menue : le livre eſt diviſé en grand nombre de chapitres. Un autre manuſcrit ſemblable fut trouvé après la mort d'un Seigneur, ce qui donna occaſion de faire enlever cet auteur, qui ayant été averti, fit en ſorte qu'il ne ſe trouvât rien parmi ſes papiers pour le convaincre. Depuis ce tems il vit enfermé dans un monaſtere, où il fait pénitence. En 1733, il a recouvré entiérement ſa liberté, & on a ajouté une penſion de 250 liv. ſur l'abbaye de St. Liguiare, à une premiere qu'il avoit réſervée de 350 liv. ſur ſon bénéfice ; il ſe nommoit *Guillaume*, Curé de Freſne-ſur-Berny, frere d'un laboureur du pays. Il avoit été ci-devant régent au collége de Montaigu ; dans ſa jeuneſſe il avoit été enrôlé dans les dragons, & enſuite il s'étoit fait capucin.

TABLE.

Des matieres traitées dans le livre *des trois Impoſteurs*, & des pieces relatives à cet ouvrage.

CHAPITRE I. *De Dieu. Fauſſes idées que l'on a de la divinité, parce qu'au lieu de conſulter le bon ſens & la raiſon, on a la foibleſſe de croire aux opinions, aux imaginations, aux viſions des gens intéreſſés à tromper le peuple & à l'entretenir dans l'ignorance & dans la ſuperſtition* 3

CHAP. II. *Des raiſons qui ont engagé les hommes à ſe figurer un être inviſible qu'on nomme communément* Dieu. *De l'ignorance des cauſes phyſiques, & de la crainte produite par des accidens naturels, mais extraordinaires ou terribles, eſt venue l'idée de l'exiſtence de quelque puiſſance inviſible; idée dont la politique & l'impoſture n'ont pas manqué de profiter. Examen de la nature de Dieu. Opinion des cauſes finales réfutée comme contraire à la ſaine phyſique* 12

CHAP. III. *Ce que ſignifie le mot* religion. *Comment & pourquoi il s'en eſt introduit un ſi grand nombre dans le monde. Toutes les religions ſont l'ouvrage de la politique. Conduite de*

Moyse pour établir la religion judaïque. Examen de la naissance de Jesus-Christ, de sa politique, de sa morale, & de sa réputation après sa mort. Artifices de Mahomet pour établir sa religion. Succès de cet Imposteur, plus grands que ceux de Jesus-Christ. page 29

CHAP. IV. *Vérités sensibles & évidentes. Idée de l'être universel. Les attributs qu'on lui donne dans toutes les religions, sont pour la plupart incompatibles avec son essence, & ne conviennent qu'à l'homme. Opinion d'une vie à venir, & de l'existence des esprits, combattue & rejetée* 79

CHAP. V. *De l'ame. Opinions differentes des philosophes de l'antiquité sur la nature de l'ame. Sentiment de Descartes réfuté. Exposition de celui de l'auteur* 84

CHAP. VI. *Des esprits qu'on nomme démons. Origine & fausseté de l'opinion qu'on a de leur existence* 93

SENTIMENS *sur le* traité des trois Imposteurs. *Extrait d'une lettre ou dissertation de* M. de la Monnoye *à ce sujet.* 102

REPONSE *à la dissertation de* M. de la Monnoye *sur le* traité des trois Imposteurs 131

COPIE *de l'article* XI *du tome* 1, *seconde partie des mémoires de littérature, imprimés à la Haye, chez* Henri du Sauzet 1706.

Fin de la Table.

NOV 2 0 1933